



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

## **La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti**

Jean, J.S.

### **Citation**

Jean, J. S. (2019, September 10). *La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti*. Sidestone Press, Leiden. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/77744>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/77744>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/77744> holds various files of this Leiden University dissertation.

**Author:** Jean, J.S.

**Title:** La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti

**Issue Date:** 2019-09-10

---

## Paysage archéologique des établissements coloniaux

*Quand la sueur de l'Indien se trouva brusquement tarie par le soleil  
 Quand la frénésie de l'or draina au marché la dernière goutte de sang indien  
 De sorte qu'il ne resta plus un seul Indien aux alentours des mines d'or  
 On se tourna vers le fleuve musculaire de l'Afrique  
 Pour assurer la relève du désespoir  
 Alors commença la ruée vers l'inépuisable  
 Trésorerie de la chair noire  
 Alors commença la bousculade échevelée  
 Vers le rayonnant midi du corps noir  
 Et toute la terre retentit du vacarme des pioches  
 Dans l'épaisseur du minerai noir. »*  
 (Depestre 1956 : 9)

### 6.1. Introduction

Ce chapitre présente des données relatives aux dynamiques d'établissements coloniaux de la région de Fort-Liberté. Des données découlées des travaux antérieurs réalisés sur les sites d'En Bas Saline et de Puerto Real de l'occupation espagnole sont prises en compte dans ce chapitre pour appréhender le moment historique intermédiaire à la fondation de la ville de Bayaha en 1578. Cette considération permet aussi de mettre en perspective le processus de transformation coloniale liée à une occupation continue de la région. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, cette dernière s'était vite développée en de larges plantations coloniales correspondant à un paysage rural caractérisé par des frontières, des pâtures, et des routes coloniales, qui connectaient les plantations entre elles et les ports d'embarquement. Voulant protéger cette terre conquise après des années de conflits avec les Espagnols, les Français ont mis en place des établissements militaires sur les zones côtières, donnant naissance à un paysage colonial défensif destiné à protéger la zone urbaine et les plantations rurales. Les traces archéologiques, caractérisées par des ruines et du mobilier dispersées dans la région, permettent de mettre en évidence les dynamiques d'établissements issues d'un projet colonial basé sur de larges exploitations des parcelles de terre. Les ruines qui expliquent l'histoire coloniale dans son apport complexe et dou-

loureux permettent en effet d'explorer leur place dans la vie des acteurs individuels de la communauté actuelle.

## **6.2. Établissement espagnol : De la Navidad à Bayaha (1492-1605)**

### *6.2.1. La Navidad/En Bas Saline*

Les activités coloniales espagnoles dans le nord d'Haïti sont officiellement datées de 1492 à 1605 (Fig. 1). Les Espagnols ont attendu onze ans pour fonder la ville de Puerto Real, après le premier établissement espagnol, La Navidad, lors du premier voyage de Christophe Colomb en 1492. Ce dernier avait laissé 39 hommes et leur avait ordonné de construire un fort avec les débris du Santa Maria, échoué dans la nuit de Noël, ainsi que d'explorer les côtes nord. Lors de son deuxième voyage en 1493, selon les écrits ethno-historiques, il les a retrouvés morts dans le village commandé à l'époque par le chef amérindien Guacanagari. C. Colomb avait donc abandonné le site au profit de l'est de la Navidad, en y bâtissant la ville de La Isabella. La Navidad peut être considérée comme le symbole du premier établissement colonial de la Caraïbe et du Nouveau monde. En 1939, Elliot Morison (1940), le biographe de Christophe Colomb a tenté d'explorer la route de Colomb le long des côtes nord d'Haïti et le site de La Navidad. Cependant, les résultats de Morison n'ont pas abouti à la localisation du site. C'est seulement en 1977 qu'il a été découvert par Williams Hodges dans le cadre de l'investigation de la ville de Puerto Real, mais largement documenté au travers des fouilles archéologiques dirigées par Kathleen Deagan en 1983 et en 1989 (Deagan 2004 : 605).

Localisé à environ 1 km de la mer et à 12 km de la ville du Cap-Haïtien, le site archéologique d'En Bas Saline, qui s'étend sur 95 000 m<sup>2</sup>, est considéré comme le plus grand village amérindien et le mieux documenté dans la région (Deagan 1995, 2004). Des évidences archéologiques suggèrent qu'En Bas Saline (Fig. 1) a été le village amérindien sur lequel a été bâti le site de La Navidad (Deagan 1987, 1988, 1989). Sa localisation est confirmée grâce à son extension et à son importance dans la région qui est conforme aux récits décrits par Christophe Colomb dans son journal de bord (Deagan 1987 2004 ; Hodges 1983), ce qui permet aux archéologues de maintenir l'hypothèse qu'En Bas Saline a été le lieu de la première interaction durable entre les Européens et les Amérindiens en 1492 (Deagan 1987 : 342). La présence des restes fauniques et des artefacts européens découverts dans des contextes stratigraphiques, ainsi que des dates radiocarbone, constituent des preuves démontrant que le site a été occupé avant et après les contacts avec les Européens (Deagan 1987, 2004). Les habitants d'En Bas Saline d'alors avaient pour aliments du maïs et du manioc, et possiblement des patates

Sample ID	Field Provenience	Material	Uncalibrated <sup>14</sup> C Years ± Φ B.P.	Cal A.D. Yrs. ± 2Φ	Cal A.D. Yrs. ± 1Φ	δ <sup>13</sup> C‰*
Beta 47758	FS7399 (A18) Mound structure	Charcoal	810 ± 70	1040 (1240) 1300	1180-1280	-25
Beta 46760	FS7126(A21,L3) Mound structure	Charcoal	800 ± 60	1060 (1250) 1280	1090-1280	-25
Beta 46759	FS7123(F26,L4) Mound structure	Charcoal	720 ± 50	1230 (1280) 1310	1270-1300	-25
Beta-18173	FS6851 (PM6) Mound structure	Charcoal	680 ± 80 BP	1210(1290)1420	1270-1320 1340-1390	-25
Beta 18172	FS6316(F11,L5) Feast pit	Charcoal	600 ± 70 BP	1280 (1320,1340, 1390) 1440	1300-1420	-25
Beta 01527	FS3888 (A6) Post underlying burial pit	Charcoal	640 ± 260	1270 (1300) 1420	1290-1400	-25
Beta 10526	FS3885 (F4, L11) Burial pit	Charcoal	430 ± 80	1400 (1450) 1650	1420-1510 1600-1620	-25
Beta 018469	FS6882 (A6,L6) Burial pit	Charcoal	440 ± 60	1410 (1440) 1530 1560-1630	1420-1480	-25
Beta 010528	FS3897 (F8, L3) Burial pit	Charcoal	340 ± 70	1430 (1520, 1590, 1620) 1670	1460-1650	-25
Beta 046761	FS7185 F31L2 Non-elite ridge structure	Charcoal	320 ± 70	1440 (1530, 1560, 1630) 1670 1770-1800 1940-1950	1470-1650	-25

\* - Variables: est. C<sup>13</sup>/C<sup>12</sup> = -.25; lab. mult = 1

Figure 32 : datations au radiocarbone du site d'En Bas Saline (Deagan 2004 : 607).

douces (Newsom 1993, 1999 ; Newsom et Deagan 1994 ; Newsom et Wing 2004)<sup>42</sup>. Lefebvre (2015 : 331) argumente et pense que la consommation liée à des viandes était variable dans des contextes sociaux et humains. Sa fonction était liée à de multiples évènements domestiques [...] impliqués dans la structuration de l'identité communautaire et l'engagement intégral dans la vie du village, de l'organisation sociale et de la durabilité des populations « taïnos » d'En Bas Saline.

Les évidences et les structures archéologiques témoigneraient du fait que les habitants d'En Bas Saline évoluaient autour d'une organisation sociale complexe (Deagan 2004), soutenue par la présence d'une grande *plaza* centrale au sein du village, des maisons spéciales destinées aux élites et des substances qui auraient servi au rituel de cohoba associées à des objets comme *spatula*. Le site d'En Bas saline a connu une occupation sur un temps long (Fig. 32) où ces habitants pourraient s'intégrer dans le système de l'Encomienda après la fondation de la ville de Puerto Real en 1503. Selon Deive (1989 : 30-42) et Mira Caballos (1997 : 31) la région autour d'En Bas Saline a également été le centre de la résistance finale des Taïnos à la domination espagnole,

42 Le maïs était parmi les plantes que C. Colomb avait rapportées avec lui en Europe pendant son premier voyage. Archéologiquement, les restes du maïs d'En Bas Saline ont été retrouvés dans la zone centrale du site. Cet espace avait été interprété comme lieu de résidence du Cacique, ce qui explique que la consommation du maïs avait été attribuée aux élites. Celle-ci aurait été limitée par le fait que les restes ont été identifiés, principalement dans les contextes culturels relativement restreints, particulièrement des secteurs relatifs aux élites (Newsom et Deagan 1994). Il faut noter cependant que grâce aux données découlées des analyses micro-botaniques, d'autres recherches effectuées sur d'autres sites archéologiques dans la Caraïbe ont démontré que le maïs a été utilisé dans différents contextes sociaux et quotidiens. Cela veut dire, que la consommation de cette plante n'a pas été forcément restrictive aux élites (voir Ciofalo *et al.* 2018, 2019 ; Pagán-Jiménez 2013 ; Mickleburgh et Pagán-Jiménez 2012).

entreprenant une sorte de guérilla pendant les guerres de Baharucu des années 1530, au cours desquelles un certain nombre de colons espagnols de Puerto Real ont été tués (cf. Deagan 2004 : 605-606).

### 6.2.2. Puerto Real

Ville côtière fondée en 1503, Puerto Real a été dirigée par le lieutenant Rodrigo de Mexia, qui était sous les commandes de Conception de la Vega en 1511. C'est le fruit de la politique à grande échelle établie par le gouvernement espagnol pour garder un contrôle systématique sur l'île notamment en ce qui concerne le projet de développement mis en place par Nicolas de Ovando fondant de 15 nouvelles villes sur l'île. Ce projet consistait en la mise en place du système d'*Encomienda* où les terres sont considérées comme les propriétés du royaume castillan. Les Amérindiens ont été forcés à travailler pour les Espagnols dans les champs agricoles et ont été massivement exploités dans les mines.

Immédiatement après la fondation de la ville, les Espagnols se sont engagés dans l'exploitation d'une mine de cuivre à Morne Rouge (Fig. 1) dans la montagne de Cap-Haïtien (Las Casas 1999 : 340), ce qui fut l'une des raisons de la première arrivée des captifs africains mis en esclavage en 1505 pour travailler dans ces chantiers (Hodges et Lyon 1995 ; Sauer 1966). Puerto Real est devenue une ville divisionnaire qui manœuvre aux environs d'autres exploitations (Ewen 1991 : 24) dont celle de cuivre de morne Rouge (Hodges et Lyon 1995), mais elle n'a pas atteint le même niveau de richesse que Conception de la Vega (Deagan et Cruxent 2002). Si l'établissement du système colonial espagnol était basé entièrement sur l'élevage du bétail, le sucre, l'exploitation de mines de cuivre (Deive 1980), Puerto Real se développait autour d'une économie indépendante et a donc été impliquée principalement dans l'exploitation minière, l'élevage des bétails et le commerce des cuirs (Hodges et Lyon 1995). Le bétail a été davantage crucial dans son économie (Reitz 1986).

Souvent considérée comme une petite ville économiquement marginale (Hodges et Lyon 1995 : 83), Puerto Real a été habitée par plus 300 Espagnols et un millier de travailleurs amérindiens non libres, dont beaucoup issus d'autres secteurs de l'île ainsi que d'autres îles de la Caraïbe (Deagan 1995 : 144), principalement les Bahamas. Cette ville espagnole a été fondée sur le lieu côtier proche de la première installation permanente des Espagnols en 1492, La Navidad. Vu la décimation d'un nombre important d'asservis locaux de l'île, les *conquistadores* s'impliquaient dans des traites inter-insulaires d'Amérindiens (Las Casas 1999 : 270) pour remplacer les asservis amérindiens de Puerto Real, morts dans les champs et les mines. La ville de Puerto Real n'échappera pas au déclin rapide, non seulement à cause de la grande maladie de 1518-19, mais également à cause de l'abandon de la ville par certains Espagnols, déçus de l'absence de l'or dans la région. En 1528, le nombre de *vecinos* a effectivement diminué parce que la recherche des ressources naturelles n'a pas produit de résultats utiles (Utrera 1978).

En effet, à Puerto Real, la population africaine augmentait et devenait dominante au fil du temps. Elle était indispensable pour la bonne marche de la ville suite à la disparition d'un nombre important d'Amérindiens (Andrews 1978 ; Sauer 1966 : 206-207). Cela a généré l'exportation massive des captifs africains pour remplacer la main d'œuvre amérindienne dans les mines et dans les champs, c'est en cela que de 1555 à 1559, il y avait déjà 30 000 africains mis en esclavage dans la colonie d'Hispaniola (Las Casas

1999). Ce nombre d'asservis était bien évidemment adapté aux besoins de la fondation des villes additionnelles mises en place par Nicolas de Ovando en 1503 pour intensifier la production des biens de la colonie. Puis, la dépopulation de Puerto Real s'est opérée du fait des défaillances répétées sur les plans économiques et sociaux.

Cinquante ans après sa fondation, la moitié de la ville était abandonnée (Las Casas 1999 : 241), car elle devait faire face à une économie moribonde qui se tournait souvent vers la contrebande du bétail et le commerce illicite de la viande et du cuir (Lyon 1981) avec les corsaires portugais, anglais et français (Deagan et Crucent 2002 : 151). La contrebande devenait importante pour les habitants de Puerto Real qui se procuraient un ensemble de produits venus de l'extérieur.

En 1787, l'historien et géographe français Moreau de Saint-Méry pensait avoir découvert les ruines de La Navidad, alors qu'il s'agissait de celles de Puerto Real. Il fallut attendre 1975 pour la redécouverte du site par Williams Hodges (Hodges 1995). Elle a permis, par la suite, les débuts des recherches intensives par des archéologues de l'Université de Floride en 1979. Les investigations archéologiques réalisées à Puerto Real pendant une décennie ont mis en évidence des activités exercées pendant sept décennies d'occupation espagnole (Deagan 1995 ; Hodges 1980). Des artefacts amérindiens relatifs aux affiliations culturelles meillacöïde et chichoïde ont été retrouvés et associés aux objets européens sur le site. Des évidences visibles dans la manufacture de céramique suggèrent que le mode de vie adopté par les Espagnols a été adapté aux circonstances locales. Ainsi, la céramique fabriquée pendant le système de *repartimiento* serait l'œuvre des Amérindiens ou des Africains asservis, et des céramiques amérindiennes de types chichoïde (Carrier) rencontrées sur le site sont composées d'éléments reflétant des motifs européens (Smith 1986 ; cf. Deagan 1988 : 214).

Des objets archéologiques et des structures de fondations de maisons témoignent des secteurs appartenant à la fois aux élites et aux simples résidents de la ville. Au-delà des activités exercées par les hommes, la place des femmes et des enfants a joué aussi un rôle crucial dans la vie quotidienne de Puerto Real. On observe certains marqueurs relatifs aux femmes et enfants dans des jouets, des bijoux et des vêtements, et d'autres moins visibles dans des matériaux associés aux activités domestiques (Deagan 2004).

Hodges et Lyon ont suggéré que certains guerriers ayant combattu les Maures pendant la guerre d'Espagne faisaient partie des premiers colonisateurs de Puerto Real (1995 : 89-90). Cet argument est fondé sur la présence d'une médaille de bronze correspondant à une inscription d'origine Maure.

Le début de l'établissement a été marqué par une adaptation des maisons locales amérindiennes de forme circulaire comme maisons temporaires (Caney) (Willis 1995 : 143). Des matériels enregistrés dans différents secteurs suggèrent l'organisation des activités au sein de la communauté : d'une part, un secteur est dominé par des objets amérindiens, tandis que d'autre part, un autre reflète la prépondérance des matériels de construction et de céramique européens (McEwan 1986, 1995).

Suite à la découverte de métaux précieux au Mexique, le développement rapide de l'exploitation minière dans ces nouvelles colonies a poussé la plupart des colonisateurs à abandonner Puerto Real au profit des Andes et du Mexique. Cela a contribué au déclin de Puerto Real associé aussi au facteur de l'isolement de la ville qui avait sombré dans la contrebande. Les autorités essayaient des échecs vis-à-vis de la pratique de cette dernière entre les habitants et les corsaires étrangers. De plus, les autorités espagnoles

obligeaient à dépeupler et abandonner la ville par la force pour fonder une nouvelle ville avec notamment des habitants de Puerto Real et de Lares de Guahaba.

Puerto Real offre une possibilité énorme pour s'interroger sur le début des interactions interculturelles mises en place durant la colonisation espagnole de l'île, notamment dans le nord d'Haïti qui a accouché d'un paysage complexe issu de différents groupes culturels. Les sources historiques et les cultures matérielles issues de Puerto Real ont permis la mise au jour d'une culture créole issue des affiliations ethniques espagnoles, africaines et amérindiennes (Deagan 2003, 1996 ; Ewen 1991). L'étude du paysage culturel du nord d'Haïti, dans sa dimension biographique, ne peut en aucun cas écarter le rôle central de la première ville espagnole. L'occupation de Puerto Real, comme *outpost* de l'expansion capitaliste, a permis la mise en place de l'esclavage des Africains et sera développé à grande échelle, plus tard à Saint-Domingue, par les colonisateurs français au travers d'un modèle d'établissement colonial basé sur les grandes plantations agricoles. La ville de Puerto Real représentait un lieu stratégique de communication entre les autres villes côtières au nord de l'île. C'est la raison pour laquelle les villes méridionales avaient connu moins d'attentions spéciales par les chroniqueurs, pourtant le projet de Ovando se forgeait sur une colonie forte en construisant des villes sur tout le territoire dans le but de pacifier les Amérindiens de manière sanglante en construisant des églises, des forts conduisant à l'effondrement du système d'organisation sociale des habitants originels de l'île.

### 6.2.3. Établissement urbain espagnol de Bayaha (1578-1605)

Les Espagnols ont choisi de remettre sur pied une autre ville après la dépopulation de Puerto Real. Des habitants de cette dernière, ainsi que ceux de Lares de Guanaba ont été replacés à l'est pour fonder une nouvelle ville située un peu plus à l'intérieur. L'objectif était d'assurer un contrôle systématique contre les contrebandes avec des corsaires étrangers. En effet, la volonté de bloquer le commerce illicite de la *Banda del Norte* entre dans une politique plus formalisée de la part du gouvernement pour faire face à l'invasion des pirates s'acharnant à s'installer graduellement sur l'île. Au travers d'un modèle d'établissement à la fois côtier et intérieur des terres, les Espagnols imposaient un mode d'action stratégique du paysage basé sur des intérêts économiques et politiques. Construire une ville interne représentait donc la meilleure stratégie pour lutter contre les activités illicites et pour garder le contrôle de l'île. Sous l'ordre du gouverneur de Santo Domingo, Bayaha a été fondée. C'est 1578 que beaucoup de *vecinos* ont abandonné des villes du nord pour s'aventurer dans d'autres nouvelles villes plus profitables. Bien avant la construction de Bayaha, un ensemble de correspondances fut adressé au Roy par la *Audiencia de Santo Domingo* pour montrer l'intérêt à déplacer les habitants et à commencer son peuplement en lui notifiant que la zone de ce futur établissement était en bonnes conditions (Blanco Dias 2009 ; Utrera 2014). À la fondation de la ville, il ne s'agissait pas d'une économie minière, mais dépendante des activités agricoles et d'élevage, et contrôlée administrativement et économiquement par la Couronne. Les colonisateurs avaient donc déplacé leurs asservis pour développer une économie vivrière et animalière dans les zones fertiles et des savanes de Bayaha. Cet endroit stratégique a été choisi dans l'objectif d'éviter toute sorte de commerce illicite avec des étrangers et de s'installer dans un endroit facilement défendable dont la baie de Bayaha. A sa fondation, cette ville devait être dotée d'une population de défense



contre les ennemis et être capable de servir les intérêts du Roi et de protéger les terres appropriées. Cette tâche a été accordée à de nombreuses personnes, dont le premier responsable de la nouvelle ville (Utrera 2014 : 297-298) a été Alonso Encinas en 1574, nommé par la Chambre Commerce de Séville. Ce dernier est mort quatre ans après avoir pris la responsabilité de la future ville. Francisco de Luis, homme riche et habitant à Montecristi (Utrera 2014 : 310) lui a succédé, suivi d'Esteban de Quero qui a ensuite assigné de cette tâche. Le 17 Octobre 1577, le capitaine Luis reçoit 750 000 Maravedis pour acheter des outils et des équipements, et d'autres choses nécessaires pour peupler la nouvelle ville. En 1578, Quero a écrit au Roi pour lui faire part de la réalisation de la mission qui lui était donnée, ainsi que pour expliquer que la ville a été fondée avec l'aide des *vecinos* de Puerto Real et de Montecristi. Il la baptisa San Juan de Bayaha en raison du premier jour de l'inauguration qui a coïncidé avec la célébration de la fête de *San Juan* (Utrera 2014 : 312). Mais finalement, c'est à Don Rodrigo de Bastidas qu'est revenue la responsabilité de gouverner la ville (Inchaustegui 1958 ; cf. Hamilton et Hodges 1995 : 380-381). Le décret validant la fondation de la ville prône le travail des noirs fugitifs capturés. Suivant ces lois, des bétails étaient offerts aux nouveaux habitants comme prime d'établissement (Utrera 1978 : 21-22).

La population de Bayaha était une composante multiculturelle des habitants de Puerto Real, de Montecristi, des agriculteurs venus d'Espagne, certains d'eux issus de Lares de Guahaba, des noirs et des Amérindiens. Selon Lyon, une grande église a été construite en bois pour une petite communauté. Des aspects ordinaires de la vie religieuse semblent ainsi avoir été présents (Lyon 1981 ; cf. Hamilton et Hodges 1995 : 382). Comme à Puerto Real, l'économie de cette nouvelle structure urbaine se reposa sur le commerce de cuir issu des fermes de bétails et, dans une moindre mesure, du maïs et du manioc.

#### 6.2.3.1. Évidences archéologiques de la ville espagnole Bayaha

Les données archéologiques relatives à la période d'occupation espagnole à Bayaha sont connues grâce aux travaux réalisés par Williams Hodges en 1982 (Hamilton et Hodges 1982, 1995). Des recherches intensives ont été conduites en 2016 dans le but de revisiter les emplacements fouillés par Hodges, aucun indice relatif aux occupations espagnoles n'a été pourtant signalé à cause de la transformation de longue durée exercée dans le paysage, qui est due aux établissements progressifs des habitants de la communauté. Ces investigations ont été menées avec des gens de la communauté qui se souviennent de celles de Hodges. Ils avaient pris le temps de nous emmener dans les secteurs sondés et fouillés par ce dernier. Mais il était difficile d'identifier des indices archéologiques enfouis dans le sol, suite à une saison pluvieuse qui générerait une végétation très dense.

L'archéologie coloniale de ce secteur représente des occupations étalées sur une longue durée, impliquant plusieurs séquences développées et maintenues par des circonstances distinctes. Comme nous l'avons bien vu, ce secteur représentait un endroit d'établissement pour les Amérindiens avant l'occupation éphémère des Espagnols. Malgré le dépeuplement espagnol de la ville en 1605, des communautés avaient continué à s'y installer pendant des fréquentations de pirates hollandais et français (Hamilton et Hodges 1995).

Si ce secteur permet de mettre en évidence un ensemble de ruines signant visiblement les installations et le développement de grandes habitations agricoles de la période coloniale française, les indices de la colonisation espagnole ne sont vraisemblablement pas bien exposés au sol à cause de la longue histoire d'occupation et de perturbation du sol de la période coloniale française jusqu'à aujourd'hui. Au cours des sondages passés, Williams Hodges a recouru à la méthode de prospection pédestre qui lui a permis d'identifier un ensemble de céramiques espagnoles sur le sol. Il a, en outre, utilisé la méthode électromagnétique pour détecter les métaux enfouis sous le sol afin de cerner les secteurs d'habitations espagnoles. Un ensemble d'indices d'occupation amérindienne ont été aussi signalés au sein des secteurs attribuables aux occupations espagnoles.

Les fouilles ont permis de révéler un important assemblage d'objets européens, tels que des fils à plomb et des fragments de céramique de type *botija*<sup>43</sup> associés à une structure d'occupation qui serait la maison du maçon. Elle était composée d'une ou de deux chambres, mesurant 10,5 par 6 m, et datée de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, est confirmée par la présence des trous de poteaux associés à des traces de cendres (Hamilton et Hodges 1995 : 404). S'ajoutent à ces découvertes d'autres objets en métaux<sup>44</sup> tels que des clous, du plomb, des sangles en fer et d'autres artefacts en fer non identifiés, associés à des trous de poteaux profonds (Hamilton et Hodges 1995 : 404). L'assemblage céramique est constitué de fragments de *botija* et *lebrillo*<sup>45</sup>, ainsi que d'objets en métaux qui certifie que ces secteurs dans lesquels apparaissent les trous de poteaux correspondent un espace de travail (Hamilton et Hodges 1995 : 405).

Certaines céramiques telles que *Olive jar* et *lebrillo* représentent respectivement des objets de stockage et utilitaires en tant que vaisselle à laver et de toilette. Ces objets sont majoritairement identifiés à Bayaha, contrairement à *majolica* et *Columbia Plain*. Les chercheurs suggèrent que cette disproportion est liée à la baisse du commerce licite espagnol dans cette région durant cette période (Hamilton et Hodges 1995 : 407). Au-delà de la présence de ces types d'artefact, des objets pouvant être considérés comme des objets personnels viennent s'ajouter à l'assemblage de Bayaha. Il s'agit d'une demi-paire de ciseaux similaires à ceux retrouvés sur le site de Pueto Real, d'une guimbarde, de deux perles d'ambre, des boutons de vêtements, des pièces de monnaie (Maradevis) et des dés à coudre (410-413).

En absence de date radiocarbone disponible, les matériels signalés peuvent témoigner de l'emplacement de la ville espagnole construite après la dépopulation de Puerto Real. En dépit du fait que Antonio Osorio avait ordonné la dépopulation de Bayaha en 1605, il semble qu'une grande partie de la population ait continué à y exercer des acti-

---

43 Ce sont de grandes jarres d'expédition ou de stockage d'origine espagnole. Elles sont omniprésentes dans les colonies espagnoles particulièrement dans la Caraïbe. Dans les documents d'archives coloniales espagnoles, les appellations *botijas*, *botijas peruleras*, *botijuelas*, and *botijas media arroba*, cependant le nom *botija* est le plus utilisé ( Carruthers 2003 : 41).

44 D'autres objets en métaux ont aussi été identifiés : une houe, un harpon de pêche, des mors pour les chevaux, une charnière et une barre de sécurité pour les maisons.

45 Ce sont des récipients utilitaires ayant généralement un profil rectangulaire. Leurs bases sont toujours plates et ne possèdent aucune décoration sur la paroi externe. Cependant, ils sont vitrés seulement à l'intérieur. La forme de ces récipients est polyvalente. Ils sont destinés de multiples tâches ménagères. Ils sont utilisés dans la préparation de la nourriture, du service de la lessive et de bain ainsi que pour transporter des légumes et des fruits du jardin (Curtis 1962 : 490 ; Ness 2015 : 419-420).



Figure 33 : différents types de traces coloniales distribuées dans la région d'étude (Jean 2016).

vités. L'emplacement de la ville de Bayaha sondée et fouillée de manière intensive peut susciter d'autres interrogations sur la distribution spatiale et la limite des établissements espagnols à travers des travaux archéologiques à grande échelle. Les structures des fondations de maisons coloniales mises en évidence par Hodges ne concernent qu'une partie des habitations qui devaient configurer la ville. En s'appuyant sur des données historiques, il y aurait eu un important nombre de foyers qui s'y seraient implantés pendant sa fondation. À cela, s'ajoute l'idée qu'une grande partie de Bayaha aurait été enfouie dans le sol ou avait été partiellement détruite pendant la réoccupation de l'espace sous la colonie française.

### 6.3. Sites archéologiques des établissements français<sup>46</sup>

L'archéologie de la période coloniale française est quasiment inconnue, malgré la place prépondérante de Saint-Domingue dans les colonies esclavagistes françaises au XVIIIe

46 Les moments historiques qui se situent entre 1605 et l'établissement formalisé des français s'avèrent difficiles à mettre au jour archéologiquement dans la région. Ils peuvent être considérés comme un moment intermédiaire dans le processus de l'implantation française, il s'agit de la période de la dépopulation de la *Banda del Norte* au début de l'établissement des plantations agricoles françaises. S'il y a avait eu des plantations isolées dans le nord, il se pourrait que ce soit des établissements à petite échelle. À rappeler qu'il y avait eu beaucoup de tensions pour contrôler la région occupée et délimiter les frontières coloniales même avant les traités de Ryswick. Ces dernières qui mettaient fin aux batailles entre les Français et Espagnols auraient permis aux colons français de s'installer rapidement tout au long de la rivière Massacre consistant par ailleurs à la délimitation des frontières par la mise en place des habitations.

siècle. Il n'y a en effet pas de travaux archéologiques proprement dits sur la période coloniale française, mais seulement quelques travaux d'histoire prenant en compte le développement des plantations et leur dimension patrimoniale (Cauna 1981, 2003, 2013 ; Cheney 2017 ; Lerebours 2006 ; Michel 2014). Ces travaux permettent de révéler des sources essentielles pour le processus d'appréhension de l'archéologie des plantations de la colonie de Saint-Domingue. Au-delà de ces plantations agricoles, des établissements dispersés et des implantations dans les zones urbaines peuvent constituer d'importantes données sur l'organisation spatiale de ces implantations pendant la période de colonisation. Tous les indices d'établissement ne concernaient pas forcément des habitations coloniales de grande envergure, leur distribution dans le paysage doit tenir compte des statuts sociaux des habitants de la colonie, puisqu'on distingue de grandes et de petites propriétés. Certains sites isolés pourraient être attribués à de petites propriétés témoignant d'activités agricoles sur des parcelles de terres restreintes.

La richesse du patrimoine archéologique colonial peut être appréhendée à partir des ruines des habitations, des bâtiments industriels, des demeures de maîtres, des bâtiments d'architecture militaire et des cimetières coloniaux, des églises, des fours, des briqueteries et des tuileries, ainsi que de la concentration de mobiliers archéologiques dans le paysage. Certaines catégories de l'archéologie coloniale concernent exclusivement le patrimoine colonial urbain. Dans cette étude, le secteur urbain est écarté puisque cela nécessite un travail spécifique de l'archéologie urbaine. Il s'avère, par ailleurs, impératif de prendre en compte les ruines du Fort Saint Joseph (Fig. 36, n° 7), situées sur le littoral, au pied de la ville. Elles sont à considérer, car la localisation de ces dernières permet de dresser un tableau plus juste sur la stratégie mise en place pour contrôler et défendre les établissements urbains et ruraux.

#### **6.4. Les investigations archéologiques**

Les investigations archéologiques (Fig. 33 et 34) réalisées dans la région<sup>47</sup> de Fort Dauphin concernant la période d'occupation française, avaient pour objectifs de mettre au jour les dynamiques spatiales des plantations coloniales dans le paysage et de comprendre les stratégies d'établissement mises en place dans le processus de réorganisation du paysage colonial. C'est grâce à ces premières données qu'on peut faire un point préliminaire sur les modèles d'occupation où les espaces semi-arides, les secteurs littoraux et les plaines alluviales étaient décisifs. Trois décennies après les installations officielles des Français, la région de Bayaha (quartier de Fort-Dauphin) a connu un développement rapide d'établissement sur les côtes et dans les plaines alluviales de l'intérieur des terres. Sur une carte topographique réalisée en 1728 (Figure 40 ; CC7/annexe 3), on observe une large distribution des plantations dans la région. Effectivement, cette carte illustre la dynamique d'établissements des plantations pendant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a pris une forme considérable à travers une importante distribution de concession de terres mise en œuvre aux alentours de la rivière du Massacre, ainsi que dans la plaine du Bas Maribarou.

---

47 Chaque modèle d'occupation génère de profondes transformations, et ces modèles sont étroitement liés à la politique coloniale établie.

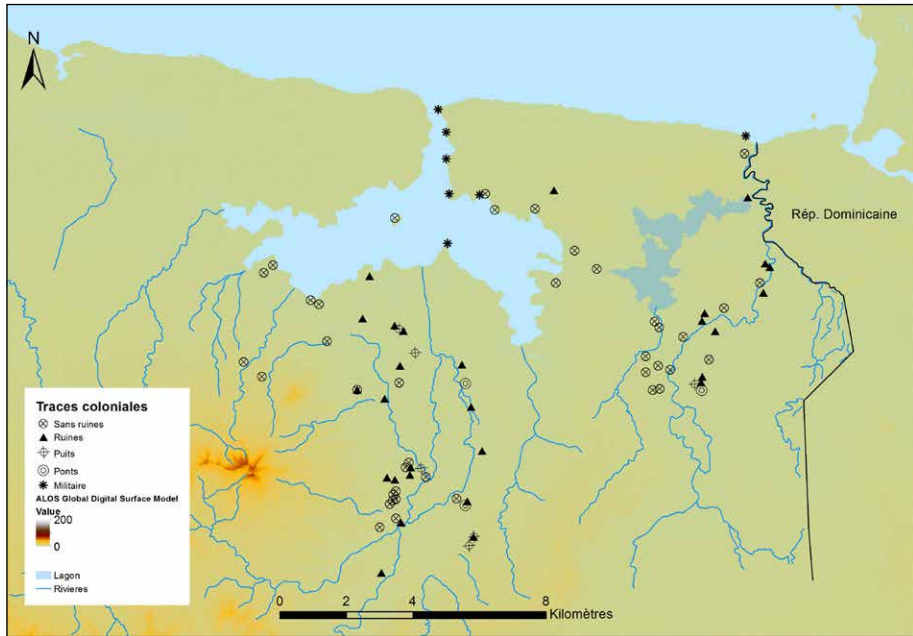


Figure 34 : carte des traces d'activités coloniales dans la région d'étude (Jean 2019).

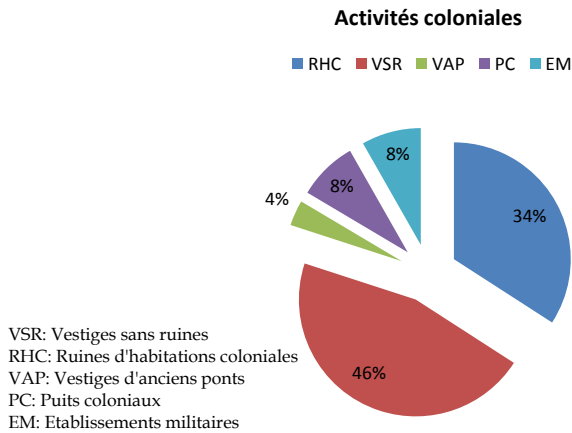


Figure 35 : répartition des traces d'activités coloniales.

Les prospections archéologiques effectuées dans la région ont permis de mettre au jour des indices d'établissements où l'économie de plantations a pris corps au prix de l'asservissement des Africains. Le patrimoine archéologique colonial est constitué des ruines d'habitations coloniales et de bâtiments d'architecture militaire, ainsi que d'emplacements sans ruines caractérisés généralement par la présence des tessons de céramiques et/ou de briques (Fig. 34).

L'ensemble des sites a été répertorié dans des secteurs côtiers et, généralement, à une moyenne de 15 km de la mer. Les traces d'établissements sont prépondérantes dans des secteurs plus ou moins humides, caractérisés surtout par des plaines et des rivières. Les surfaces des habitations coloniales pouvaient varier entre 5 et 520 carreaux de terre selon qu'elles étaient considérées comme petites ou grandes (Cauna 2012). La

main-d'œuvre pouvant intervenir sur une plantation était de 2 à 300 asservis. La difficulté pour évaluer l'extension spatiale de certaines habitations coloniales réside dans l'absence de conservation de certaines évidences archéologiques qui ont été détruites au cours du temps. On observe aussi des structures archéologiques isolées comme des puits coloniaux ou des ruines d'anciens ponts sans pouvoir facilement les attribuer à une habitation coloniale quelconque. En effet, les indices d'activités coloniales recensés représentent une partie du patrimoine archéologique de la région. Comme toute la zone d'étude n'a pas été prospectée systématiquement, certaines évidences archéologiques n'auraient pas pu être effectivement enregistrées. Les sites constitués seulement en des mobiliers sont hypothétiquement plus nombreux que les autres catégories d'indices enregistrés dans le cadre de cette étude. C'est grâce aux découvertes opportunistes que plusieurs emplacements des anciennes demeures coloniales sont identifiés, parfois dans des endroits difficilement accessibles. La végétation et les lisières qui séparent les domaines actuels sont la cause principale de cette inaccessibilité. Cinq catégories de vestiges ont été enregistrées au cours de l'étude de terrain : il s'agit des sites qui ne contiennent que des mobiliers archéologiques, des ruines des anciennes habitations coloniales, des traces d'anciens ponts, des établissements militaires et des puits coloniaux (Fig. 35).

La quantité la plus remarquable (46 %) est celle des sites n'ayant pas de traces de ruines (VSR). Les sites coloniaux sans aucune trace d'immobiliers archéologiques peuvent être attribués à des demeures à l'origine faites de matériels périssables, comme le bois. Des ruines peuvent être aussi enfouies dans le sol, n'offrant aucune visibilité sur le sol prospecté. Les établissements correspondant à des ruines d'habitations coloniales représentent 34 %. Ces sites sont caractérisés par des pans de murs et des structure des bâtiments coloniaux (domestiques ou industriels), où plusieurs d'entre eux sont associés à des mobiliers archéologiques. Les vestiges des ponts coloniaux, des puits et des établissements militaires, bien qu'ils soient des ruines, sont considérés comme une catégorie à part. En effet, certains puits coloniaux sont insérés dans le paysage de manière isolée, ils auraient été creusés pour permettre de capter des eaux pour l'arrosage des plantations qui seraient relativement distantes des rivières, des canaux d'irrigation et des cheminées d'eau<sup>48</sup>. Ils représentent 8 % des indices archéologiques recensés. Les documents historiques, dont les plans de cartes coloniales, contribuent à la restitution nominale des établissements militaires installés sur les côtes. Ils atteignent également 8 % des sites archéologiques coloniaux français tandis que les ruines des anciens ponts occupent seulement 4 % de l'ensemble.

#### 6.4.1. Occupations des Frédoches du Bas Maribarou

Entre 1578 à 1605, les Espagnols s'installaient à environ 10 km de la côte. Cet établissement répondait à des besoins stratégiques afin d'avoir un contrôle sur les transactions économiques immergées dans l'illicite. Aucun indice d'implantation espagnole sur les côtes n'a été mis en évidence, si ce n'est le fait que l'emplacement du Fort la Bouque<sup>49</sup>

48 Les puits coloniaux étaient aussi indispensables dans l'aménagement de l'espace physique des habitations coloniales, surtout au sein des bâtiments industriels et des demeures des maîtres.

49 Construite sur les ruines de l'emplacement espagnol, fort La Bouque représente l'un des plus importants établissements militaires de la colonie dans la région de Fort Dauphin.

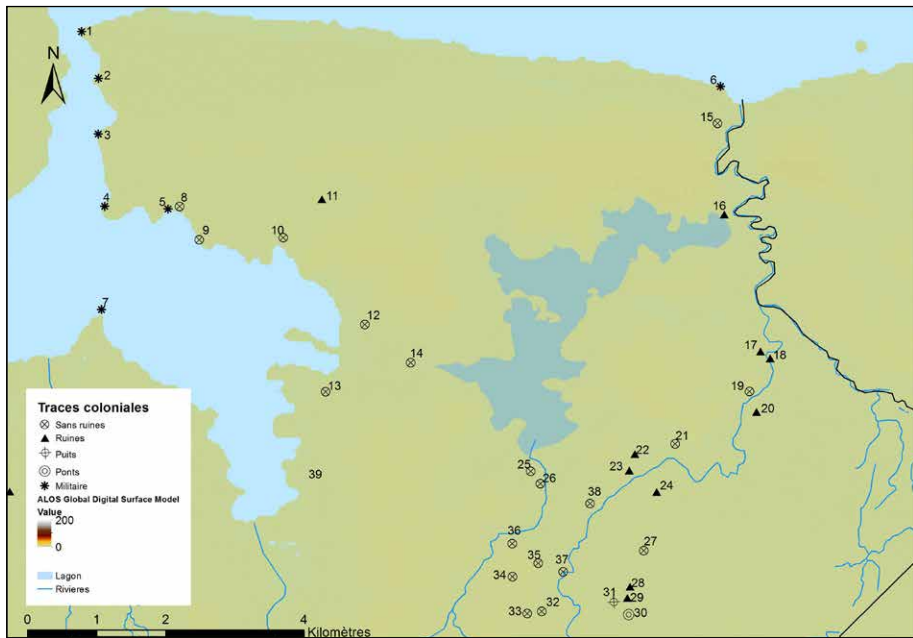


Figure 36 : traces d'activité coloniale au niveau des côtes de Frédoches et du Bas Maribarou (Jean 2019).

(Fig. 36, n° 1) à l'entrée de l'embouchure aurait pour origine le nom espagnol « boca », qui signifie bouche (Moreau de Saint-Méry 1779 : 130) et l'embarcadère espagnol. Lors du processus d'établissement de la ville de Bayaha, un abri en terre et en pierre servant à la protection de la baie a été conçu pour les Espagnols (Hoffman 1980 : 157 ; Moreau de Saint-Méry 1789). Parce que l'établissement de ces derniers était éphémère à Bayaha, l'ordre émis par les autorités espagnoles pour protéger les côtes nord par la construction d'un fort n'a pas été mise en œuvre, hormis celui de Puerto Plata, achevé le 7 Aout 1584, 30 ans après la pose de sa première pierre (Hoffman 1980 : 158). Des cartographes de la colonie de Saint-Domingue mentionnent aussi l'emplacement de l'embarcadère espagnol sur le littoral oriental de la baie, mais il était difficile de retracer son emplacement.

L'établissement français sur les côtes consiste en un modèle stratégique basé sur des fortifications, des plantations et une zone urbaine. Cette dernière est le résultat du transfert des habitants du Bourg de Bayaha vers le secteur côtier opéré en 1725 pour former une population urbaine. « Cette ville a eu pour origine le double dessein de protéger une magnifique baie où l'ennemi aurait pu se reposer, se réparer et même tenter une descente qui aurait inquiété la partie du nord de la colonie, et de s'opposer aux incursions des Espagnols » (Moreau de Saint-Méry 1779 : 132).

Les ruines archéologiques de l'embouchure de Fort-Dauphin correspondent à un système défensif mis en place concrètement en 1730 par l'édification du Fort La Bouque (Fig. 37, n° 1).

Ce système défensif s'est renforcé au fur et à mesure par l'édification d'autres établissements architecturaux militaires sur les côtes de l'embouchure de la baie (Fig. 36,

37 ; CC2)<sup>50</sup> et aussi par un corps de garde à l'embouchure de la rivière du Massacre, dans la Baie de Manzanille (Fig. 36, n° 6). De plus, il est construit au travers d'un aménagement architectural regroupant le Fort La Bouque (Fig. 36, n° 1), le Fort Saint Charles (3), le Fort le Saint Frédérique (4), la Batterie de L'Anse (2), Pointe Grottes des Ecoutes (5), assuré stratégiquement par le Fort Saint-Joseph (7) édifié sur la pointe de la rivière Roche. C'est un développement graduel d'établissements marquant l'évolution de protection de la colonie saint-domingoise à travers une conception militaire défensive pour assurer la sécurité du territoire sur un temps long. L'ampleur de ces structures défensives permet de mettre en évidence cette stratégie adoptée pour protéger la ville coloniale. Cette ampleur est visible archéologiquement au travers des pans de ruines distribués à l'entrée de la baie (Fig. 37).

Au-delà d'une archéologie de fortification, des indices archéologiques sans ruines recensés sur le littoral ont permis de mettre au jour les traces d'établissement des plantations sur les côtes. La nature de ces indices ne saurait être déterminée en dehors de recherches approfondies afin de savoir si ces établissements ont été destinés à des plantations d'indigo ou d'autres types de culture. La lecture faite à partir des plans de cartes disponibles aux Archives Nationales d'Outre-Mer permet de comparer les noms des propriétaires aux évidences archéologiques ainsi que de lire exhaustivement le tableau relatif aux endroits dans lesquels les établissements avaient eu lieu.

Sur des plans de carte réalisés en 1780 (CC3)<sup>51</sup>, et 1782 (Fig. 36 ; CC4)<sup>52</sup>, l'ingénieur René Gabriel Rabié a localisé les positionnements des habitations côtières et une partie de l'intérieur dans le quartier de Fort-Dauphin. Le Bourg de Bayaha et de Dumas ne sont pas représentés. Les contours des littoraux atlantiques des quartiers arides des Frédoches du Bas-Maribarou, montrent qu'il y a eu quatre établissements installés sur la lignée côtière de la grande Melonnière, allant vers l'embouchure de massacre et la baie de Manzanille. On y trouve l'habitation Loyer contenant trois maisons situées à 100 m de la mer. Un autre emplacement sur la carte, sans que le nom du propriétaire en soit précisé, pourrait être une maison isolée située au Petite Melonnière. Cette dynamique d'établissement s'ensuit avec 3 habitations et le Corps de Garde militaire. Il s'agit des implantations Bruze, l'endroit dans lequel s'était érigé un embarcadère, Lapice et Corkburn (Fig. 36, n° 16 ; Fig. 38 ; CC3 et CC4). Ces établissements côtiers n'ont pas été vraiment des embarcadères de denrées ou d'approvisionnements, ne sont que des points militaires dont on surveille l'accès pendant la guerre (Moreau de Saint-Méry, 1779 : 129).

Vers les secteurs orientaux de la baie, des tessons de céramiques européennes ont été récoltés sur environ 100 m. Ce site colonial représente l'habitation de M. Duvivier dressée sur un ancien site amérindien (299-1-11) signalé dans le précédent chapitre

---

50 de Poliart « Carte de la baie du Fort Dauphin, pour faire voir les ouvrages qui ont été faits sur le canal pour en défendre l'entrée depuis le 27 avril qu'ils ont été ordonnés jusqu'au 2 juin de la présente année », 44 x 26, 2 juin 1748, ANOM Dépôt de fortifications FR ANOM 15DFC298C.

51 René Gabriel Rabié, « Plan de la Baye du Fort Liberté pour servir à faire voir les batteries existantes et celles à faire suivant l'arrêté du Conseil de Guerre » 136 x 67, 10 Octobre 1780, ANOM Dépôt de Fortification, FR ANOM 15DFC3070A.

52 René Gabriel Rabié, « Plan de la Baye du Fort Liberté pour servir à faire voir les batteries existantes et celles à faire suivant l'arrêté du Conseil de Guerre », 138,5 x 65,5, 9 Novembre 1782, ANOM Dépôt de Fortification, FR ANOM 15DFC108A.



(Fig. 36, n° 10). Cette habitation localisée sur les côtes est voisine d'un autre emplacement qui aurait appartenu au même propriétaire érigé beaucoup plus à l'intérieur dans les Frédoches à environ 1 km de distance.

Parallèlement à ce site, des ruines d'un petit four colonial (Fig. 36, n° 11) ont été localisées un peu plus à l'intérieur. Cet emplacement correspondrait à l'Habitation Monrou sur laquelle s'étaient érigés 4 appartements. On assiste à un autre emplacement colonial (Fig. 36, n° 12) qui s'installe sur un autre emplacement amérindien. Des tessons de porcelaines, de céramiques locales, de briques se sont répandus sur une plateforme allant vers la plaine de Lagon aux Bœufs. Ce site révèle des indices de l'habitation Carmet située à environ 900 m de l'habitation Philibert (CC3, CC4, CC5). Cette dernière est localisée dans le secteur de Lagon aux Bœufs. Les restes archéologiques de l'habitation Philibert (Fig. 36, n° 14) sont constitués particulièrement des briques et des fragments de porcelaines. L'habitation de Nenette ML aurait été localisée sur cette ligne du littoral (CC3, CC4, CC5), aucune trace n'a été mise en évidence. Cependant, les prospections ont révélé quelques indices relatifs à l'habitation Garnier, caractérisés par de petits fragments de tuiles et de briques, dispersés sur le sol. Les cartes montrent que cette dynamique d'occupation se perpétuait sur l'Habitation Moineau, Derac et deux autres intérieurement limitrophes à cette dernière. L'habitation Sicard et sa briqueterie s'étaient développées sur une très large extension à l'entrée de la ville (CC3, CC4, CC5).

La dynamique d'établissement côtière dans les quartiers de Frédoches du Bas-Maribarou n'a pas été négligeable. Cependant, la plupart des habitations se concentrent généralement dans le secteur de Meillac, dépendant des rivières Lamatrie et Massacre et du secteur du Bayaha (l'ancien emplacement de la ville espagnole), lié à la Rivière Marion. Grâce à cette variable environnementale, les plaines deviennent plus fertiles. Ces dernières avaient permis à la région de Fort-Dauphin un développement rapide des plantations reposant sur une agriculture pérenne et commerciale, pendant les premières décades après les traités de Ryswick en 1697.

#### *6.4.2. Le quartier de Meillac du Bas Maribarou*

Une grande partie des terres a été concédée aux colons dans le Bas Maribarou, pendant le début de la période coloniale. Des habitations se sont développées rapidement le long des rivières Lamatrie et Massacre, ligne frontalière entre les parties françaises et espagnoles. Les cartes coloniales mettent en perspective l'ampleur des établissements coloniaux dans la région de Fort-Dauphin, dont la plaine du Bas Maribarou, qui avait connu une attention particulière dans la mise en place de l'économie de plantation de la région. Les prospections archéologiques viennent mettre au jour des traces d'habitations que l'on peut comparer aux clichés mis en évidence dans les cartes et plans élaborés sous l'Ancien Régime.

On assiste à une dynamique d'établissement qui s'effectua autour de Lagon aux bœufs et semblait avoir été développée graduellement, comme le montrent les cartes (CC3, CC4 et CC5). Des habitations s'étaient formées dans les zones arides de Frédoches bordant la façade maritime. C'est par ce fait qu'on peut remarquer les habitations Fabre, Renaud, et Labarte. Cette dernière (Fig. 36, n° 16), érigée à côté de la rivière du Massacre représenterait l'une des plus grandes dans le secteur. Cette habitation avait d'autres fonctions que celle d'une mission agricole, car les évidences archéologiques suggèrent qu'une briqueterie y a été installée. Deux ruines distancées de



Figure 37 : ruines des établissements militaires de la région de Fort-Liberté (en haut : prise de vue aérienne du Fort Labouque, courtoisie Till Sonneman, Juillet 2016. En Bas à gauche, ruines de Fort Saint-Charles ; à droite, ruines des Grottes de écoutes, Jean 2016).



Figure 38 : établissements du côté atlantique de la baie de Manzanille (coupe partielle de la carte « Plan de la baye de fort Dauphin », produite par René Gabriel Rabié, 1780. Source : ANOM Dépôt de Fortification, FR ANOM 15DFC3070A.



Figure 39 : ruines de l'habitation Labarthe (Jean 2015).

150 m ont été mises au jour. Le site a livré une importante évidence de fragments de céramiques locales, attribués à des grands ustensiles de stockage (Fig. 26). On peut aussi constater la réutilisation des céramiques de stockage comme matériaux de construction dans certaines ruines de cette habitation.

Sur le plateau où est installé le village de Meillac, s'était établie l'habitation Cokeburn (Fig. 36, n° 7 et 8), dont le propriétaire était Irlandais. Cette dernière, construite sur l'ancien village amérindien, s'était installée sur la grande majorité du plateau comme on peut le remarquer à travers les plans de cartes. C'est dans la lignée descendante vers la Rivière Lamatrie que se trouvait le village des asservis. Des ruines des activités industrielles ont été découvertes dans la partie basse, au pied de la rivière. La partie que l'on pourrait attribuer aux activités domestiques et industrielles ne livre pas beaucoup de matériel à cause de l'occupation actuelle de l'espace. Toutefois, la distribution des mobiliers céramiques et des briques confirme la large extension de cette habitation, comme le montre le cliché sur les cartes.

Pour en revenir aux établissements étendus aux bords du lagon, la partie occidentale a joué un rôle prépondérant par rapport aux autres secteurs du lagon parce que la terre reste plus fertile et cela a favorisé l'occupation intensive de cette zone. Des habitations se sont érigées dans l'endroit plat, des plateformes de la Ravine Blanche menant aux terrasses du village actuel, Mapou. Le dépouillement des cartes a permis de confronter les données archéologiques et les habitations indiquées sur les plans de cartes. En effet, trois habitations y avaient été insérées, à droite de la rivière Blanche (Fig. 36, CC3, CC4). Ainsi, les vestiges archéologiques (Fig. 36, n° 25 et 26) peuvent être attribués aux plantations Prudhomme et Lavergne. Ce sont des briques, des roches de construction et des fragments de céramiques, retrouvés principalement sur l'emplacement de MG149 (Fig. 36, n° 25). L'habitation Prudhomme était divisée en deux : une partie située entre Lagon aux Bœufs et Ravine Blanche (MG 137) et l'autre localisée sur le plateau entre Ravine Blanche et la rivière Lamatrie, appelée aujourd'hui Mapou. Toute cette localité avait été habitée par des Amérindiens et pourrait être attribuée à l'habitation V<sup>e</sup> Prudhomme (Fig. 36, n° 34, 35 et 36). Le village d'Africains mis en esclavage semblait avoir été situé entre deux groupes d'appartements (CC3 et CC4). Il existe une importante distribution de mobiliers céramiques coloniaux sur le plateau,





Figure 40 : habitations autour de la plaine de la rivière du Massacre (extrait de « Saint-Domingue : Carte de Bayaha, 1728 ». Collection du ministère de la Défense, Service historique de la Défense, GR1 Vm 97, SHD Vincennes).

dont la plupart ont mises en évidence sur l'emplacement de JG1 (Fig. 36, n° 37). Deux autres habitations sont insérées au nord du périmètre de l'habitation Prudhomme, dans la même direction que l'habitation Cokeburn. Il s'agit des habitations Cossins et Joubert, qui étaient séparées d'environ 1 km l'une de l'autre. Une concentration très importante de mobiliers est mise au jour sur l'habitation Cossin (Fig. 36, n° 38) et est caractérisée par des fragments de tuiles, de céramiques locales, et de céramiques européennes. Tandis qu'on retrouve des vestiges détachés de quelques mètres de distance sur l'habitation Joubert (Fig. 36, n° 23 et 22). Dans ce secteur, la majorité des plantations agricoles se concentrent normalement dans la fertile plaine alluviale, de l'autre côté de la rivière Lamatrie. En ce sens, le plateau aride semblait avoir été réservé à l'implantation des bâtiments domestiques regroupant des cases d'asservis, de la maison de maître, et des bâtiments industriels.

La plaine alluviale située entre les deux branches des rivières Lamatrie et Massacre a abrité un grand nombre de plantations qu'on peut observer sur la carte réalisée en 1730 par Joseph-Louis de La Lance, sans aucun cliché concernant les coupes des plans parcellaires (Fig. 40).

Le plan de carte topographique de la région du Cap Français et du Fort-Dauphin, édité en 1760 par un auteur anonyme, place des noms des habitations dont on peut observer la limite existant entre les quartiers français et espagnols par la coupe de la rivière du Massacre. Un ensemble d'habitations s'étaient développées entre les deux rivières, à la frontière de la partie espagnole. En effet, il est remarqué que sur les plans de cartes réalisées par René Gabriel Rabié, les dessins des plans parcellaires dessinent un paysage agricole impressionnant (CC3, CC4, CC5). Le plan de carte de 1760 fournit des informations sur le secteur dans lesquels elles ont été établies. Cependant, les plans de cartes de Rabié permettent de corréliser plus facilement les données archéologiques aux croquis qui concernent les habitations. Certains noms des propriétaires observés dans le plan de 1730 et 1760 n'ont pas été révélés dans les autres plans. Cela serait dû au changement de propriétaires.

De manière contiguë à l’Habitation de Cockburn, les traces de l’habitation Caillet ou Caillot sont situées dans l’angle de deux rivières (Fig. 36, n° 20). Cette dernière se fait remarquer par des ruines caractérisées par des murs et un four, et des fragments de céramiques coloniales. Cette habitation débouche sur la grande plaine dans laquelle s’établissent d’autres vastes plantations. La carte (CC6) de 1760<sup>53</sup> par exemple ne met pas en évidence l’habitation Caillet, mais la position de cette habitation semble remplacer les noms de M. de Lange et Le Roux dans la carte de réalisée par G. Rabié en 1780. En outre, les indices archéologiques (Fig. 36, n° 28, 29, 30 et 31) investigués dans ce secteur pourraient attribuer à l’habitation Leblond le titre d’ancienne plantation coloniale et de localité actuelle, si on tient compte du double sens de cette appellation. La coupe parcellaire de la carte de 1760 montre qu’elle s’était établie sur un vaste domaine, et les évidences archéologiques dévoilent de larges structures de bâtiments industriels distribués sur un large secteur, comprenant des puits, des murs, des structures de maisons, associés à des mobiliers céramiques. Ensuite, les indices GL1 et GL2 présentent des ruines des bâtiments coloniaux servant à des activités industrielles. Cette localité porte le nom de Gilotte, se référant à l’habitation Gillet. Il est discutable de faire la corrélation puisque la carte de 1760 ne mentionne pas cette habitation parmi tant d’autres mises en exergue, hormis celles réalisées par G. Rabié.

#### 6.4.3. Frédoches des Fond Blancs et Savane-Carrée

Dans les quartiers de Frédoches, avoisinant Fond blanc, on rencontre l’habitation de Macady qui aurait été construite dans l’actuelle localité de Phaéton. Les plans de cartes montrent l’existence d’autres habitations relativement voisines à Macady : Moyer et Mathieu. Sur cette dernière avait été érigé un four à chaux. Si la dynamique

53 En dépit de quelques précisions manquantes de la carte de 1760, on peut quand même attribuer quelque évidences archéologiques a des noms d’habitations qui sont mentionnées, gardant encore la toponymie dans les communautés actuelles, comme Le Roy et LeBlond.



Figure 41 : reproduction partielle de la CC6 du secteur de Savane Carrée contenant des indigoteries. Carte anonyme produite en 1760. Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 150, DIV 2 P 8.

d'établissement jusqu'à l'embouchure de la baie, c'est donc une seule petite propriété au nom de l'habitation Duval qu'il faut retenir des cartes coloniales. Un autre plan de carte montre dans les savanes naturelles, allant vers les quartiers de Fonds Blancs, l'étendue de plusieurs habitations parmi lesquelles sont mentionnées des indigoteries appartenant à Reglade, Duval et Legros (Fig. 41). D'autres informations n'ont pas été associées à la même catégorie que les autres habitations inscrites sur le plan de carte. Comme Moreau de Saint-Méry (1779) l'a bien observé, il existait des plantations d'indigo qui s'établissaient dans les quartiers de Frédoches, ainsi que des fours à chaux, trois briqueterie et tuileries. Les indigoteries ont été développées spécialement dans les milieux arides de Fort-Dauphin, ce qui laisse deviner que la plupart des indices de sites archéologiques situés dans les quartiers arides de Frédoches pouvaient être aussi associés à des plantations d'indigo.

Dans le secteur côtier de Garde Salines, des indices de quelques sites sont mis en évidence. Seul l'emplacement de GD312 (Fig. 42, n° 40) est constitué de ruines, dont les structures témoigneraient d'une base de maison. On y retrouve généralement des fragments de céramiques et seuls deux d'entre elles ont révélé des fragments de briques (Fig. 42, n° 43 et 44). Ces indices sont localisés dans le secteur où se trouvait l'embarcadère à Caron (CC3, CC4, CC5) près du lagon de Garde Saline. Les autres indices, situés au sud de l'étang, correspondraient à l'habitation Thomant. Sur la pointe du cul-de-sac de Jaray, sur les côtes de la savane à Cariez et l'embarcadère à Girau (CC4), est érigée Ménard. Les indices Gd29 et GD22, représentent les pistes de cette ancienne habitation (Fig. 42, n° 41 et 42). Une autre habitation se trouvait dans le secteur de Garde saline : elle aurait appartenu à M. Ménard, mais s'était développée de l'autre côté de l'ancienne route coloniale (CC3, CC4 et CC5). Au voisinage de celui-ci, se sont implantées les habitations Maillard, Cariez, et Dutour située à droite, Barreau et Jolicoeur se trouvent un peu plus à l'intérieur. En outre, l'habitation Athès est parmi les habitations qui sont normalement implantées à environ 1 km de la mer.

Un peu plus à l'intérieur, plusieurs indices ont été repérés dans ce secteur, comprenant des restes des habitations industrielles, des anciens puits et des sites constitués de mobiliers céramiques. Ces derniers ont été localisés près des rivières Source et Maurice (voir Fig. 9 ; Fig. 42, n° 58 et 59). La plus grande variété de mobiliers a été récoltée sur le site Lwazo, localisé sur un ancien établissement amérindien (Fig. 42, n° 46). Ce site est implanté sur un petit morne au milieu d'un ravin et d'une rivière intermittente. Il est probable que la maison ait été construite en pierre et/ou en bois puisqu'on a trouvé une structure en pierre mesurant environ 10 m de long. Aucune évidence de briques n'a été observée, mais le site a livré plusieurs fragments de métaux, de bouteilles et de pipes, ainsi que des tessons de céramiques européennes. Un autre indice a pu être repéré dans le secteur (Fig. 12 n° 57), en bas du Morne de l'Aventure<sup>54</sup>.

---

54 C'est dans ce secteur qu'aurait été implantée l'habitation Crémone-Lachanaye.

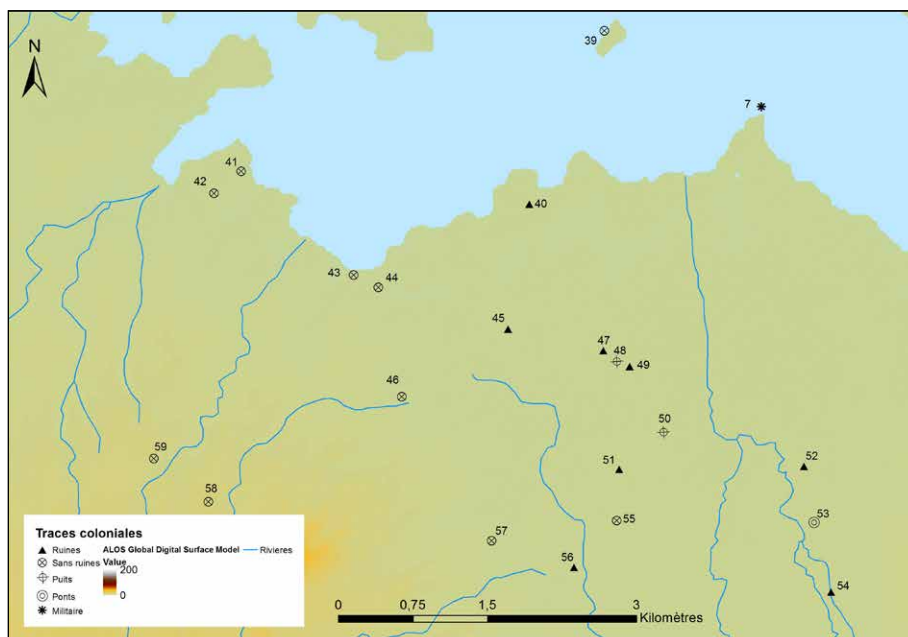


Figure 42 : établissements coloniaux du secteur de de Savane Carrée, Malfety et Garde Salines (Jean 2019).

Ce secteur avoisine l'habitation de Cottineau (Fig. 42, n° 56)<sup>55</sup>. Cette dernière représente l'une des premières et des plus grandes installations d'habitations coloniales du quartier de Fort-Dauphin. Gabriel Débien (1962) a réalisé un travail sur la production sucrière de cette habitation pour la période entre 1750 à 1777. Aucune information sur cette habitation relative aux dates d'avant 1750 n'est disponible (Debien 1962 : 18), sauf qu'elle est mentionnée dans le plan de carte réalisée par Joseph-Louis de La Lance en 1728 (CC7). La spécialisation de cette dernière concerne la production de sucre blanc. Le propriétaire possédait 133 esclaves, dont 39 hommes et 23 femmes travailleurs, 22 enfants et 23 filles et 24 vieillards infirmes<sup>56</sup>. G. Debien pense pourtant qu'il s'agissait d'une habitation de production de sucre d'importance moyenne en raison de la main-d'œuvre d'asservis reposant sur un nombre ne dépassant pas 200<sup>57</sup>. Les investigations archéologiques effectuées suivant les vestiges de CT121 et CT122 (Fig. 42, n° 55 et 55) révèlent un ensemble de traces essentiellement composées de structures de fondations, de matériels céramiques, de métaux, de fragments de chaudière à sucre et de clous.

55 Selon Gabriel Débien (1962 : 18), l'habitation comptait 520 carreaux de terre, dont 151 en cannes, estimés 731 100 livres; et 369 en savanes, halliers ou bois, estimés 103 400 livres, les bâtiments de toutes espèces, 334 242 livres, les esclaves [60 hommes 913 070) et 65 femmes 912 1900)] travaillant, 26 garçons et 22 filles (20 050 et 20 850 livres) étaient comptés pour 293 500 livres, les ustensiles pour la sucrerie 22 054 livres et le mobilier de la grande case 2 350 livres. Au total 1 573 756 livres, argent des colonies.

56 Ibid, p 18. Des membres de la famille dont Lory de la Bernadière et Desclos de la Fonchais, filles de M. Cottineau ont été longuement impliqués dans l'organisation et dans la gestion de l'habitation., Après sa mort, l'habitation resta dans l'indivision jusqu'en 1765 (ibid, 1).

57 Ibid p 19.

À environ 1 km, à l'est de l'habitation de Cottineau, un pan de mur (Fig. 42, n° 51) révélant les restes d'un bâtiment industriel est attribué à une habitation sucrière. Aucun mobilier céramique ou métal n'a été signalé. Ensuite, entre les deux branches de la rivière Marion, dans les plaines fertiles de Malfety, sont implantées deux grandes habitations, il s'agit de Merrey et Choiseul. Deux puits coloniaux ont été recensés dans l'emplacement de Merrey (MR) (Fig. 42, n° 48 et 50), des ruines d'un four restent encore visibles sur l'habitation Choiseul (GD 3) (Fig. 42, n° 45), et des mobiliers céramiques.

Ce secteur est dessiné par un ensemble d'établissements proches les uns des autres. La rivière Marion représente une importante variable environnementale qui assure la survie de ces plantations sucrières. En outre, l'habitation Collette (Fig. 13, no 52), située à des centaines de mètres de Cottineau et de Merrey, s'est implantée près de la rivière Marion qui alimentait la fontaine de la ville de Fort-Liberté. Les ruines de cette habitation sont aujourd'hui exposées sur plusieurs domaines appartenant à différentes familles. Ces ruines sont caractérisées par des pans de murs, un canal à arrosage enfoui dans le sol, un bassin, et des fondations des restes de bâtiments. Ce site a livré un ensemble de mobiliers archéologiques constitués par des fragments de céramiques européennes et locales, des métaux, ainsi que des conques. Une partie de ce site a été érigé sur un ancien emplacement amérindien soutenu par des évidences de la céramique chicöïde (Moore 1997). Au-delà de la dimension archéologique du site, une partie de ces ruines est actuellement réservée aux activités cérémonielles exercées par des gens de la communauté locale. On observe des signes et des matériels traduisant des activités spirituelles. Cet aspect-là peut aider à comprendre le processus local de conservation des ruines utilisées comme espace cérémoniel portant des significations religieuses.

D'autres indices d'habitations sont alignés au bord de la rivière Marion, à quelques mètres de la route nationale. Des indices d'une plantation (Fig. 42, n° 54) sont caractérisés par des pans de murs exposés sur une large extension à droite de la rivière Marion. Un ensemble de traces révèlent des activités cérémonielles actuelles. D'autres ruines correspondant aux restes d'une autre habitation sont exposées à environ 1 km de l'habitation de la précédente. Ces ruines, relativement bien conservées, sont constituées de structures qui révéleraient l'emplacement des usines sucrières, de four à chaux, de puits et d'une des maisons. Cette habitation aurait pu être vraisemblablement réoccupée pendant le royaume d'Henri Christophe. On observe des traces actuelles d'activités cérémonielles sur le site. La plupart de ces ruines sont bien conservées contrairement aux autres anciennes habitations dans le secteur.

À environ 1 km du bourg actuel appelé Dumas, sont exposées les ruines d'une habitation coloniale (Fig. 43, n° 81). Des puits, des structures des maisons, des emplacements de chaudières destinées à la production du sucre et des ruines de petits fours ont été mis en évidence. En outre, le site a livré des fragments de céramiques, de verres et de métaux. La plupart des tessons ont été récoltés dans les secteurs que l'on peut attribuer à des endroits relatifs aux activités domestiques. Les ruines du four que l'on associe à ce site sont localisées à environ 100 m en face de ceux attribués aux activités sucrières et domestiques. Vraisemblablement, cette habitation a été réoccupée après l'indépendance, car la plupart des céramiques récoltées datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

À environ 400 m de cette habitation, est localisé un pont qui aurait servi de connexion entre cette habitation et la plaine alluviale dans laquelle s'exerçaient des activités agricoles. Les ruines de ce pont restent bien conservées et joueraient actuellement



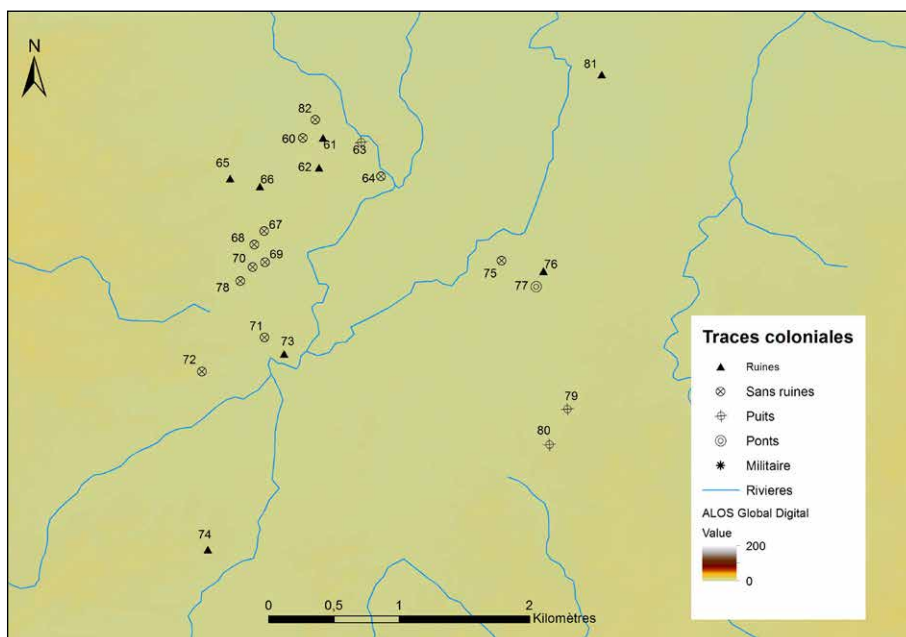


Figure 43 : établissements coloniaux de Bayaha et Dumas (Jean 2019).

un rôle religieux pour certains particuliers. Cette déduction est due au fait que des éléments comme les restes de bougies allumées attribuables à des activités cérémonielles ont été observés.

#### 6.4.4. Bourgs Dumas et Bayaha

Les traces que révèle l'archéologie coloniale dans le bourg de Dumas consistent en des ruines et des mobiliers céramiques dispersés sur le sol. Cette localité habitée actuellement représentait un quartier colonial étendu sur plusieurs hectares de terres. Des recherches sur une échelle micro-historique peuvent mettre au jour les dynamiques spatiales de cette ancienne plantation coloniale. Les traces d'une usine sucrière érigée sur le plateau du village sont remarquables, et s'ajoutent aux fragments de briques et de céramiques distribués dans le secteur. On observe dans cette localité des puits coloniaux, situés à environ 300 m de distance du plateau du village actuel (Fig. 43, 79 et 80). Ce dernier semblait avoir été construit sur d'anciennes ruines de plantations au même titre que celui du Bourg de Bayaha. Des tessons de céramiques européennes peuvent être observés d'un bout à l'autre dans le village actuel, sans pourtant les associer à établissement quelconque.

Les établissements français dans le secteur de Bayaha s'érigèrent de manière officielle depuis la fondation du Bourg en 1705. Les traces de l'archéologie coloniale française sont en fait visibles grâce aux quelques ruines qui sont exposées dans plusieurs secteurs du village actuel correspondant à des traces de plantations coloniales. Ces traces sont associées à des mobiliers métalliques, céramiques et à des fragments de briques. Les évidences archéologiques (Fig. 43 n° 61, 62, 65 et 66) sont caractérisées par quelques pans de ruines connaissant de sévères destructions. Situé dans un domaine fertile à environ 200 m d'une branche de la rivière Marion, le secteur a livré un

puits colonial et quelques mobiliers céramiques coloniaux (Fig. 43, n° 63 et 64). Aux alentours de cette localité, on trouve plusieurs indices de sites livrant des mobiliers céramiques et des clous de construction (Fig. 43, n° 67, 68, 69, 70, 71 et 72). Ces sites-là peuvent suggérer l'existence des maisons qui étaient construites avec des matériaux périssables. Ces mobiliers indiqueraient des activités qui auraient été liées à des espaces domestiques. On rencontre d'autres ruines dans le secteur qui correspondraient à une (n° 73) habitation qui avait été établie sur un vaste domaine dans le Bourg. Ses ruines laissent croire qu'il y avait eu une importante industrie sucrière. Des emplacements de chaudières à sucre ont été observés sur les ruines d'une ancienne usine. Des activités liées à des cérémonies religieuses vodoues indiquent une sorte de réappropriation sociale et culturelle du site par certains membres de la communauté actuelle (chap. 7). Plusieurs endroits indiqueraient des traces d'établissements coloniaux dans ce secteur, caractérisés essentiellement par des tessons de céramiques et de fragments de métaux. Des clous de construction coloniale associés à des fragments céramiques et de verres retrouvés sur une extension de 50 m<sup>2</sup> révéleraient vraisemblablement les traces d'une maison coloniale appartenant à l'élite (Fig. 14, n° 71). On trouve d'autres clous coloniaux sur d'autres emplacements (Fig. 43, n° 72). Les autres indices de sites ne livrent que de fragments de céramiques européennes et quelques des fragments de céramiques industrielles locales. Il faut rappeler que les bouleversements intensifs subis par ces emplacements n'ont pas permis d'identifier de façon adéquate toutes les structures de bâtiments relatives à un établissement colonial.

## **6.5. La collection du matériel archéologique**

Le matériel archéologique concerne les vestiges immobiliers caractérisés par des pans de murs tels que des restes des bâtiments industriels et militaires, des ruines de maisons, des puits, des artefacts mobiliers, particulièrement des céramiques produites en Europe et dans la colonie, des fragments de pipes, de métaux et de verres. Les mobiliers ont été collectés sur la plupart des sites recensés. Il était important de choisir de ne pas collecter des tessons de céramiques industrielles, vu l'abondance des fragments de pots de stockage et de tuiles observés sur certains sites. Plusieurs plantations coloniales semblent avoir été réoccupées après l'indépendance haïtienne puisqu'on observe une partie de la collection céramique datant jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces évidences sont d'excellents indices permettant de déterminer la continuité des activités dans les anciennes demeures coloniales après l'indépendance haïtienne. Ceci explique la présence de fragments de céramiques ayant des motifs chronologiquement plus récents. Ces mobiliers ne sont pas considérés dans l'étude. Le but de cette section est de mettre au jour les types de matériel archéologique relatifs au paysage colonial.

Il n'est pas proposé une méthodologie pour étudier les céramiques de la région de Fort Dauphin, il s'agit en effet de mettre en œuvre les types de matériels qui ont été utilisés dans les plantations coloniales comme éléments participant à la construction et la transformation du paysage. Pour ce faire, il s'avère approprié d'incorporer les différentes littératures sur les études céramiques coloniales effectuées sur les habitations coloniales d'ailleurs. Les informations sur cet assemblage sont destinées à donner un aperçu qualitatif du mobilier distribué dans la région coloniale de Fort Dauphin.

### 6.5.1. Le matériel céramique

La grande majorité de productions locales de céramique dans la colonie aurait été destinée au stockage. Cependant, la plupart des ustensiles domestiques des colonies françaises ont été majoritairement des produits importés (Losier 2012). Certains de ces produits étaient acheminés vers la colonie, issus directement de France ainsi que d'autres pays d'Europe en raison de la connexion existant entre des pays allemands, anglais et hollandais aux divers ports coloniaux de France. Il est à noter que certaines plantations coloniales ont appartenu à des planteurs issus d'origine d'autres pays européens notamment Irlande, et faisant partie des grands blancs de la colonie de Saint-Domingue. Des marchandises venues d'autres pays européens pouvaient être aussi acheminées vers Saint-Domingue grâce aux rapports de commerce entre Saint-Domingue et des colonies américaines et la Nouvelle-Angleterre. La création des ports francs dans le nord de Saint-Domingue, par exemple le port de Mole Saint-Nicolas en 1767, plus tard remplacé par le port de Cap-Français, avait permis l'importation et l'exportation des marchandises. Cette situation régulée n'a pas évolué en dehors des commerces illicites dans la colonie. Ainsi, des biens issus d'autres Européens auraient été acheminés à Saint-Domingue, particulièrement, à Fort-Dauphin (McClellan III 2010 : 70). Ce qui pourrait peut-être aussi influencer des assemblages archéologiques de la colonie de Saint-Domingue par la provenance des céramiques anglaises.

#### 6.5.1.1. Productions céramiques françaises

Si le XVII<sup>e</sup> siècle marque un tournant majeur dans la production de faïence en France, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que les îles françaises d'Amérique présentaient les principaux espaces d'importation de matériel domestique. La politique du mercantilisme et de l'exclusif imposait aux colonies un système économique dans la perspective de profiter au maximum des ressources coloniales, ainsi que du débouché que constituaient les colons pour les marchandises fabriquées en métropole (Losier 2013). La production de céramique française, largement propagée pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a connu un abaissement à cause de la récession économique et la fin de la révolution de 1789 (Métreau et Rosen 2014). Des céramiques anglaises auraient pu faire un bond de propagation à Saint-Domingue vers 1793, date de turbulence et d'instabilité politique et économique de la colonie de Saint-Domingue que la présence des colons anglais révélerait comme indéniable dans le sud de Saint-Domingue. La céramique française importée dans les colonies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle vient de différentes régions métropolitaines, principalement de la façade atlantique et du bassin méditerranéen (Losier 2013). Ces deux régions constituent les deux principaux producteurs qui approvisionnent les colonies, non seulement dans le domaine de la poterie domestique, mais aussi de la céramique d'architecture (Amouric *et al.* 2012 : 442). Marseille d'alors jouait un rôle central dans le processus de redistribution de la céramique fabriquée dans les centres de production de la façade méditerranéenne et servait un couloir de distribution des productions de l'Italie, dont les terres cuites communes d'Albisola.

Il faut rappeler que la région de Fort-Dauphin s'était dotée de plusieurs briqueteries destinées à des approvisionnements locaux en matériels sucriers et d'architecture (Moreau Saint-Méry 1789). En effet, la production de céramiques locales destinées au stockage des produits manufacturiers et à la construction a connu un développement important car, avec la croissance rapide des plantations au début du XVIII<sup>e</sup>, la région

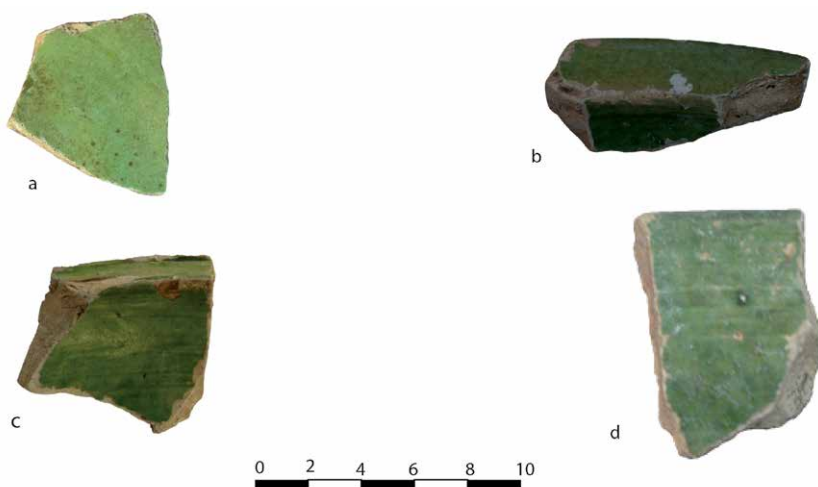


Figure 44 : a et b d) Faïence verte de France, c) Saintonge, issues de la région de Fort-Liberté.

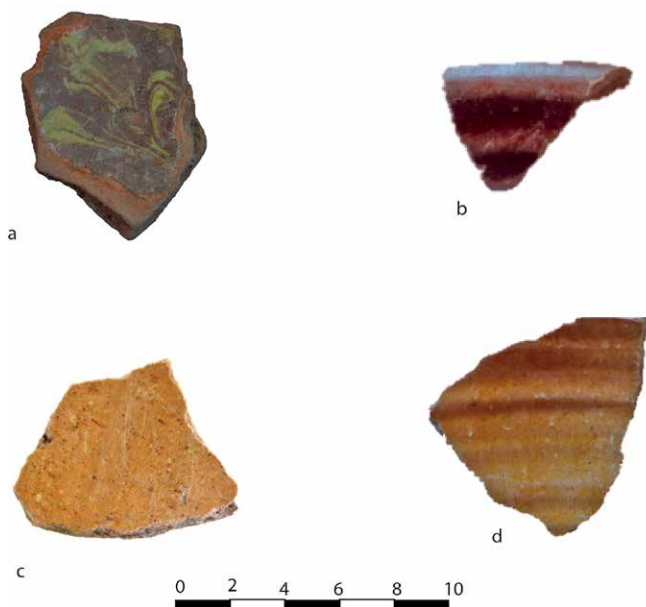


Figure 45 : a et b) Vallée de Huveaune, c et d) Vallauris, issues de la région de Fort-Liberté.

de Fort-Dauphin allait rassembler plusieurs industries de productions de ces matériels. Les cartes topographiques de 1780 et 1782 réalisées par Debié (CC4, CC5) mentionnent plusieurs briqueteries, tuileries et poteries dans le secteur le bourg de Fort-Dauphin (Moreau Saint-Méry 1789). Cependant, il faut préciser que certains produits ont circulé d'une colonie à l'autre par commerce. C'est en cela que, par exemple, des pots et des formes à sucre issus de la Guadeloupe en 1755 et des céramiques de raffinage de la Martinique ont été acheminées à Saint-Domingue en 1733 (Yvon 2009 : 18). En dépit du fait que Saint-Domingue disposait des industries de céramique, le



Figure 46 : a et b) Cox, c et d) Jarre de Provence (Biot) issues de la région de Fort-Liberté.

commerce inter-colonial et triangulaire aurait favorisé la continuité des approvisionnements en produits venus de l'extérieur.

L'assemblage céramique issu des sites inventoriés a livré des terres cuites communes comme Saintonge, poterie vernissée verte, Cox, vallée de Huveaune, Vellarauis et Biot, ainsi que des faïences et d'autres types de céramiques européennes et locales. Pour étudier les céramiques coloniales françaises, des chercheurs américains et canadiens analysent des productions issues de France sous l'Ancien Régime (Genêt 1980 ; Waselkov et Walthall 2002 ; Walthall 1991). Ils ont développé une classification basée sur des catégories de styles régionaux. Nicole Genet a classé les céramiques en Faïence Blanche et Faïence Brune, et Walthall (2002) a mis en exergue une nouvelle classification après la révision de celle mise en place par Wathall (1991). Cette classification s'inscrit dans la ligne de Genêt et est basée sur les styles régionaux. Waselkov et Walthall (2002) ont donc prôné une nomenclature typologique dans laquelle ils ont mis en évidence les différents styles régionaux dont Rouen, Nevers, Moustier et La Rochelle.

Le matériel céramique rencontré sur les sites provient de différents centres de production. Grâce à un survol typologique, il s'agit de mettre en avant la céramique utilisée dans les plantations recensées lors des investigations. En effet, la limite de ce corpus est due au fait que la collection est issue de ramassage de surface, cela laisse imaginer que certains types de matériels pouvaient être acheminés vers les habitations coloniales et n'avaient pas été collectés durant les investigations. Des travaux plus exhaustifs sur les sites peuvent permettre, de manière plus pertinente, la mise au jour des céramiques qui servaient dans la région.

La terre cuite commune saintongaise est datée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, jusqu'à 1760. Elle aurait été produite dans les régions de Rhône-Alpes, de Saintonge, et du nord de la France (Brassard et Leclerc 2001). Cette poterie a largement été écoulée depuis le port de la Rochelle au cours du commerce transatlantique dans les colonies françaises de la Nouvelle-France, de la Louisiane et des Antilles (Musgrave 1998). Si les

ports de Rochefort et de la Rochelle ont joué un rôle majeur dans la transmission de la poterie de Saintonge vers les colonies françaises, il faut reconnaître que les produits de Saintonge avaient atteint les frontières commerciales de la Rochelle en référence à l'influence commerciale et économique de Bordeaux (Loewen 2004). Caractérisée par une couleur vert pomme, moulée au plomb, Saintonge se distingue toutefois de la terre cuite commune vernissée verte de France par une pâte rose saumon qui présente d'assez grosses inclusions ferrugineuses (Losier 2012) et plus foncée, la présence d'un engobe entre la pâte et la glaçure, et des formes plus raffinées (Monette *et al.* 2010).

Quant aux terres cuites communes vernissées vertes de France, le vert pomme « à la saintongaise » est absent, on observe que « la glaçure au plomb est directement appliquée sur le corps de la céramique qui est généralement faite d'une pâte claire, fine et homogène dans des teintes de gris pâle, blanc, chamois à beige et comportant de petites inclusions d'ocre rouge et de mica noir » (Monette 2010 : 14). À la différence, Saintonge a, quant à elle, des inclusions dont certaines de couleur rouge. L'origine de cette céramique reste encore en discussion, certains auteurs supposant qu'elle proviendrait de Rouen (Niellon et Moussette 1985, cité dans Monette 2010 : 10), tandis que d'autres privilégient la région Rhône-Alpes, Saintonge, et le nord de la France (Brassard et Leclerc 2001 : 28-29). D'autres encore penchent pour Sadirac (Chapelot 1978), cependant des analyses géochimiques ne confirment pas jusqu'à présent cette provenance (Monette 2010, 38 ; Monette *et al.* 2010 : 97). Les produits saintongais auraient été distribués, ainsi que la terre cuite vernissée verte, dans un grand nombre d'habitations coloniales de Fort-Dauphin.

Des terres cuites communes destinées à des activités culinaires occupaient une place non négligeable dans le processus d'importation des produits européens, de la fin du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles dans la région de Fort-Dauphin. Un ensemble de terres cuites est attribué à la production de la Vallée de Huveaune (Fig. 45). Les terres cuites de la vallée de Huveaune ont été récoltées dans la zone d'étude. Les centres de production sont signalés dans la région méditerranéenne, près de Marseille et d'Aubagne. Cette céramique est caractérisée par une glaçure transparente au plomb, couleur rose foncé ou rouge orange (Brassard et Leclerc 2001 : 31-32). Un autre type de production, qui fait partie de l'ensemble terre cuite de la Vallée Huveaune, est manifestée par la glaçure incolore et transparente au plomb de couleur parfois jaunâtre ou verdâtre appliquée sur l'engobe blanc à l'intérieur du récipient (Brassard et Leclerc 2001 : 53-54). Cette céramique a été massivement importée dans les colonies et les Antilles françaises au XIX<sup>e</sup> siècle (Amouric *et al.* 2012 : 448), soit après l'indépendance d'Haïti en 1804.

Les terres cuites communes Vallauris font partie de l'assemblage céramique récolté sur des sites archéologiques de la région (Fig. 45). Elles sont originaires du sud de la France, les périodes de production se situant entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle (Petrucci 1999). La production de Vallauris est caractérisée parfois par des inclusions de sable de quartz et de mica et des particules blanches et rouges plus grosses. Étant sans décoration, elle est représentée par sa glaçure transparente au plomb, d'aspect principalement jaune ou jaune verdâtre, appliquée principalement à l'intérieur de l'objet (Brassard et Leclerc 2001 : 26-27). Ce sont, pour la plupart, des objets destinés aux activités culinaires, comme des marmites ou des poêlons qui dominent les assemblages de Vallauris (Amouric *et al.* 2012 : 151-160 ; 2009 ; Amouric et Serra 2012).

Quant aux terres cuites communes vernissées de Cox, elles sont originaires du sud-ouest de la France, près de Toulouse et auraient été fabriquées entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'est une terre commune ayant un corps grossier, poreux et tendre, avec de petites inclusions de sable gris et blanc et des particules rouges ainsi qu'une glaçure transparente très mince à base de silicate de plomb (Brassard et Leclerc 2001 : 34-35). Peu d'évidences de productions de Cox ont été récoltées de surface dans la région, particulièrement des sites implantés sur les côtes de Garde Saline.

Il existe des évidences des productions de Biot, dans la région de Fort-Dauphin (Fig. 46). Elles sont historiquement appelées Jarre de Provence parce qu'elles sont originellement fabriquées en Provence orientale. Les ateliers de Biot fabriquaient de petits jarres à sucre, des pots à raisins et à fraises (Brassard et Leclerc 2001), mais les plus connues sont de grandes jarres qui ont servi à transporter originellement de l'huile d'olive et ont été massivement exportées dans le monde entier, particulièrement vers les colonies françaises (Amouric *et al.* 2012 ; Amouric *et al.* 2006 ; Amouric et Serra 2012 ; Amouric et Vallauri 2005). En addition, les jarres avaient été utilisées non seulement pour transporter de denrées diverses, mais aussi pour conserver les eaux de pluie dans les milieux connaissant la sécheresse, en les entreposant dans la case à eau (Amouric et Serra 2012 : 161). Quelques sites archéologiques sur lesquels les tessons ont été trouvés sont des habitations qui se développaient sur des habitations côtières des quartiers arides des Frédoches.

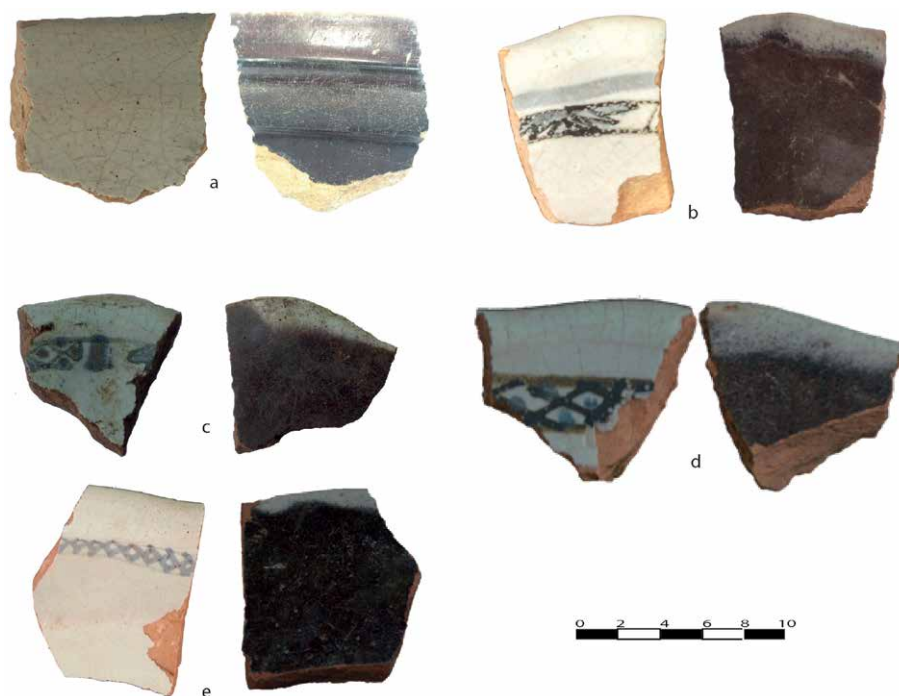


Figure 47 : faïences brunes. a) Rouen plain, b et d) Rouen polychrome, c et e) Rouen Blue on white (Bleu sur blanc).



Figure 48: échantillons de la faïence blanche récoltés sur des sites de Fort-Liberté : a, b et c) Normandy blue on white, d e, et f)) Saint-Cloud polychrom, g, h et i) Seine polychrom, j, k et l) Brittany blue on white.

### 6.5.1.2. Les faïences de France

Si Saint-Domingue représentait la plus riche colonie française, grâce à la production sucrière découlant du développement des plantations agricoles, on aurait pu imaginer que cette colonie ait été un endroit idéal pour écouler à grande échelle des produits faïenciers de France. Il y a eu un grand nombre de centres de production des faïences au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les assemblages de Fort-Dauphin contiennent les styles de





Figure 49 : a et b) céramique d'Albisola issu de la région de Fort-Liberté.

faïences françaises les plus répandus pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui sont représentés dans la majorité des sites recensés.

Les motifs de Rouen (Fig. 47) sont en fait très présents dans la plupart de sites, bien que cette observation doive être prise avec prudence puisqu'il s'agit des collectes de surface. Deux décors sont découlés du Rouen, le premier est le décor lambrequin en camaïeu devenu courant au XVIII<sup>e</sup> siècle, en étant copié par la plupart des ateliers de productions (Brassard et Leclerc 2001 : 59-60). D'autre part, on assiste dès 1720 à un décor de style Guillibaud inspiré des motifs chinois (Genêt 1980 ; Brassard et Leclerc 2001 : 59-60). Ce style se développe autour de deux catégories : Faïence blanche et Faïence brune. Waselkov et Walthall (2002 : 70) divisent la faïence brune en trois catégories. Il s'agit de *Rouen Plain*, *Rouen Blue on White* et *Rouen Polychrom*. La Faïence blanche est séparée en cinq types : *Normandy Plain*; 2) *Normandy Blue on White* ; 3) *Saint-Cloud Polychrom* ; 4) *Seine Polychrom* ; 5) *Brittany Blue on White* (Fig. 48). En effet, dans la production de faïencerie française, trois grands styles peuvent être retenus : Nevers, Moustier et la Rochelle (Walthall 1991 ; Waselkov et Walthall 2002). Ils étaient reproduits dans tous les ateliers de France du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le style de Nevers est bien présent dans l'assemblage de Fort-Dauphin (Fig. 48). La fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> ont marqué par le tournant de ce style constitué en *Nevers blue on white* et *Nevers polychrom* Waselkov et Walthall 2002 : 71). Les décors paysagers, des scènes pastorales à l'italienne et des décors orientaux inspirés des motifs chinois représentent les décors caractéristiques du Nevers (Leclerc 2001 : 60). D'autres motifs humains et animaux, tels qu'oiseaux ou insectes, mais aussi fleurs, sont particulièrement rattachés au *Nevers Polychrom* (Bernier 2002 : 114). Les évidences pour le Nevers ont été retrouvées en petite quantité sur les habitations coloniales.

Quant au style Moustier, il regroupe cinq catégories : *Moustiers Blue on White*, *Moustiers Yellow on White*, *Moustiers Polychrome*, *Provence Blue on White*, *Provence Yellow on White*, *Marseille Monochrome* Waselkov et Walthall 2002 : 68-69). C'est vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qu'ont vu le jour les ateliers de Moustier, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les productions sont surtout marquées par l'emprise du style Berain introduit en 1710. La monochromie *bleue on white* du style de Berain s'est avérée la principale couleur qui décore les vaisselles jusqu'à 1730, date à laquelle le décor polychrome s'est popularisé Waselkov et Walthall 2002 : 7). Les motifs polychromes et *Yellow on White* produits jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment sous la propulsion de Joseph Olerys, sont caractérisés par des motifs de fleurs de pomme de terre, de guirlande, des figures grotesques, en utilisant du brun, jaune, vert et violet dans la continuité de Berain (Waselkov et Walthall 2002 : 72 ; Brassard et Leclerc 2001 : 60).

Il y a peu d'évidences de styles Moustiers dans les assemblages disponibles issus de sites de Fort-Dauphin. On y trouve quelques tessons sur les sites Cottineau et Capitaine associés majoritairement de faïence de cul noir de Rouen.

### 6.5.1.3. D'autres céramiques

Le matériel archéologique de la région de Fort-Dauphin<sup>58</sup>, particulièrement la céramique européenne, n'est pas réservé à des productions métropolitaines. Il témoigne, en fait, d'une relative diversité de provenances d'ateliers d'autres pays européens, notamment l'Angleterre, l'Italie, et l'Allemagne, qui font partie de cette collection. Les terres vernissées fines d'Albisola, appelées aussi céramiques à taches noires, ont été collectées à Fort-Liberté. C'est une production ligurienne de la région Albisola, développée au XVIII<sup>e</sup> et la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle dans le bassin méditerranéen, particulièrement dans le nord de l'Italie. Elle aurait été aussi produite en Provence (Amouric *et al.* 2012 : 450 ; Brassard et Leclerc 2001 : 22-23). Cette céramique de couleur café est normalement recouverte intérieurement et extérieurement d'une glaçure au plomb transparente. Des bandes noires en forme de trainées parallèles, concentriques ou entrecroisées sont généralement vues sur les vaiselles (Brassard et Leclerc 2001 : 22). Si elle a été largement exportée en France, en Espagne ainsi qu'aux Amériques (Foy *et al.* 1986 : 139), c'est qu'elle serait entrée dans les circuits commerciaux peu avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Gauvin 1995 : 33 ; Chapelot 1978, cité dans Losier 2013 : 31). Les couloirs transfrontaliers de la Provence et de la Ligurie vers les ports de France auraient favorisé la circulation de cette céramique à Saint-Domingue, dont les ports coloniaux de Fort-Dauphin et du Cap Français pourraient être considérés comme des centres de redistribution.

### 6.5.1.4. Autres matériels coloniaux

Au-delà d'une collection riche en céramiques collectées durant les prospections, d'autres artefacts coloniaux s'ajoutent à ce matériel archéologique pour apporter des lumières sur des assemblages archéologiques de la région. Cela est expliqué par la diversité des objets. Ainsi, des fragments de pipes à tabac en terre blanche ont été retrouvés sur deux sites dont l'un d'entre eux a été un lieu privilégié pour l'établissement de pirates français et hollandais. Il s'agit de l'Île Boucanier (Figure 50 : a) qui a délivré des fragments de pipes datant entre 1680-1710 et attestant d'une occupation marquant les genèses de l'établissement colonial français. La plupart des fragments de pipes coloniales avaient été retrouvés sur le site, ZL31 comptant des fragments d'une même typologie. Ces fragments sont constitués de 17 tuyaux et trois bols dont un avec décoration (Fig. 50 : b et c).

La majorité de grandes plantations sucrières contenait des chaudières à sucre. Vu que ces sites sont majoritairement détruits, on ne trouve que l'emplacement de ces chaudières sur certaines habitations. Quelques fragments de fer sont attribués à de grandes chaudières à sucre de forte épaisseur et des fragments des chaudières probablement destinés à des activités culinaires ont aussi été mis en évidence (Fig. 51 : a, b).

---

58 Les céramiques d'origine anglaise, allemande, et hollandaise font aussi partie du matériel récolté sur les différents sites.



Figure 50 : a, b, c) Fragments de pipes du XVII<sup>e</sup> siècle trouvés dans la région de Fort-Liberté.



Figure 51 : a) Fragment de chaudière pour la cuisson, b et c) pentures de porte en fer, d) couteau en fer, e) fragment en étain, f, g et h) clous, i) boucles de chaussures, issus de la région de Fort-Liberté.



Figure 52 : a, b et c) Céramiques industrielles probablement locales, d) pipe en terre cuite, e) préhension d'un vase local en terre cuite, issues de la région de Fort-Liberté.

D'autres pièces en métal, dont un couteau, une cuillère, une boucle de chaussure et des clous, font partie de l'assemblage colonial (Fig. 51).

### 6.7. Production industrielle (et) locale

Au-delà d'une grande variété de poteries importées dans la colonie de Saint-Domingue, des industries et des briqueteries locales de fabrication de la céramique de stockage et d'architecture semblent avoir joué un rôle majeur dans les activités commerciales. Elles permettaient l'établissement d'un commerce local, destiné à alimenter certaines habitations coloniales en céramiques. Dans la région de Fort-Liberté, la présence abondante des vestiges de céramiques de stockage et de constructions est remarquable sur beaucoup de sites. On observe des fragments d'ustensiles de stockage sur lesquels est inscrit ce qui semble être le nom des propriétaires d'habitations coloniales (Fig. 52). À titre d'exemple, des tessons de céramiques portant le nom de Colin et de Philibert peuvent être rattachés à des usines de poteries alimentant le marché régional ou à des habitations produisant leur propre matériel de stockage. Si ce sont des céramiques

No du Site	Typologie des ruines	Observation
CL131	Ruines d'habitations coloniales	Bougie, poudres de froment, graffiti, bouteilles en verre (vides et remplies), vêtements
LT00	Ruines d'habitations coloniales /nationales	Bougie
PT109	Pont colonial/national	Bougie
DM005	Ruines d'habitations coloniales /nationales	Bougie, bouteilles en verre (vide et remplies), tasse émaillée, calebasse
BR74	Ruines d'habitations coloniales	Bougie, bouteilles en verre (vides et remplies), pierres

Tableau 5 : ruines réappropriées à des fins cérémonielles.

industrielles raffinées, elles se diffèrent des autres productions locales destinées à des activités domestiques et fabriquées par les asservis<sup>59</sup>.

À Saint-Domingue, la force de travail des asservis s'était avérée fondamentale dans les ateliers de manufacture tels que les briqueteries, les poteries, les fours à chaux, les tuileries. Cependant, il n'existe quasiment pas de données sur la façon dont ils s'organisaient dans le domaine de fabrication de poterie domestique montée à l'africaine, sachant que les chaudières en métal jouaient aussi un rôle important pour les asservis dans les activités domestiques. Le fragment d'une chaudière restitué sur le site de Cottineau pourrait être attribué à un fragment d'ustensile utilisé par des asservis. Des recherches pertinentes peuvent explorer la question de la poterie locale fabriquée par les Africains mis en esclavage de Saint-Domingue et les usages qu'ils en faisaient, non seulement lors de leurs activités domestiques, mais aussi à travers les activités d'échange et de commerce. S'ajoutent aux productions des terres cuites locales, des fragments de bols et de pipes de couleur rouge ayant des décors incisés vraisemblablement attribués à une production locale proviennent des sites Meillac et Angot et V1 (Fig. 52, d).

En somme, l'assemblage archéologique des sites investigués dans la région de Fort-Dauphin montre une grande diversité dans l'importation des céramiques dans la colonie de Saint-Domingue. Celles issues d'autres pays européens suggèreraient l'intérêt que les colons avaient nourri pour les ustensiles hors de France. La plupart des matériels céramiques destinés au stockage et de construction auraient été fabriqués localement grâce à des industries implantées dans la région. Ils semblent avoir permis l'émergence d'un marché local à l'échelle micro-régionale. Des vestiges récoltés et observés correspondent aux contextes d'occupation de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et témoignent des premiers élans de la structure coloniale dans le nord dans la mise en place de la politique d'appropriation des terres pour les transformer en territoire colonial.

59 Des céramiques locales non industrielles fabriquées par des asservis, appelées *afrocaribbean ware* sont découvertes dans des plantations coloniales de la Caraïbe, spécialement dans les places à vivre des asservis. Appelées *Coco neg* en Martinique ou *yabba* à la Jamaïque, fabriquées à la main à l'africaine et cuites à bas feu, ces céramiques sont généralement sans décoration et découvertes dans des contextes archéologiques relatifs aux villages des Africains mis en esclavage (Kelly et Walman 2014 : 13). En effet, la production de la céramique locale indique un rôle crucial au sein de l'économie domestique et les marchés locaux de la Caraïbe coloniale (Armstrong 2003 ; Armstrong et Fleischman 2003 ; Armstrong et Hauser 2009 ; Armstrong et Kelly 2000 ; Delle 1999 ; Havisser 1999 ; Hauser 2008, 2011 ; Kelly et Wallman 2014 ; Wilkie et Farnsworth 1999, 2005). Cette production locale, fabriquée et utilisée par des personnes asservies de la Caraïbe, éclaire aussi des réseaux complexes des relations sociales dans lesquelles les gens se sont engagés dans la vie quotidienne (Hauser 2011 : 443).





Figure 53 : destruction d'une ancienne habitation coloniale dans la région de Fort-Liberté (Jean 2016).



Figure 54 : évidences cérémonielles sur un site archéologique de Fort-Liberté (Jean 2016).

## 6.6. Reconnaissance culturelle des ruines coloniales

Les prospections ont permis de constater l'existence d'un déni majeur relatif à la valeur des ruines coloniales et historiques dans le pays. Cela traduit donc un oubli qui se manifeste tant sur des points de vue de valorisation scientifique que patrimonial. Dans la région de Fort-Liberté, on observe la réoccupation actuelle des sites causant leur destruction sans que les occupants ne tiennent compte de leurs valeurs historique et patrimoniale. Parfois, les individus qui y habitent les considèrent comme de simples pans de murs (choses anciennes) que l'on peut démolir pour prendre les briques et les matériaux afin de les utiliser pour des constructions (Fig. 53).

Toutefois, certains vestiges correspondent à des lieux de représentation et d'expressions culturelles pour certains acteurs individuels de la communauté. Ils sont devenus de nouvelles places créées et transformées par ces acteurs. Il s'agit donc de réhabilitation fonctionnelle et de réappropriation culturelle des ruines coloniales pour en faire des espaces rituels. Les prospections archéologiques menées étaient donc combinées à une approche ethnographique mettant en perspective des observations sur les vestiges réutilisés et des interviews d'acteurs individuels sur l'usage de ces ruines.

Ainsi, ont été recensés au cours de ce travail (Tableau 5), cinq ruines d'anciennes habitations coloniales, des ruines d'anciens ponts qui correspondent à des endroits réutilisés comme espaces de vénération (Fig. 54). S'ajoutent à cela des ruines d'anciens puits, actuellement réutilisées pour des activités domestiques. Ces anciens puits font donc partie de la vie quotidienne des individus ou des familles, cela explique par conséquent, leur utilité dans la conservation des eaux.

Les activités cérémonielles liées aux ruines d'habitations coloniales révèlent des activités très fréquentes en Haïti. Les vestiges réutilisés comme places cérémonielles témoignent en fait d'un exemple contrastant du rôle des ruines archéologiques au sein des communautés, compte tenu de leur état de détérioration. Bien évidemment, les activités rituelles exercées au sein des ruines mises en évidence dans ce travail sont faites de manière discrète<sup>60</sup>, ne révélant pas beaucoup de curiosité au sein de la population locale. Rares sont des gens de la communauté qui avouent avoir connaissance de la réutilisation de certaines ruines archéologiques à des fins rituelles. Cela justifie, par conséquent, des pratiques secrètes expliquant des rapports personnels avec les vestiges.

Une grande partie du site CL31 est détruite, mais les pans de murs destinés à des activités rituelles restent en bon état. Les indices caractérisant des vénération varient entre des restes de bougies allumées, des vêtements usagés, des graffitis faits sur les murs et des bouteilles vides et/ou remplies de boisson, comme éléments relatifs aux activités rituelles.

Seuls les restes des bougies ont été mis en évidence au sein des ruines LT00 et PT109 (Tableau 5). Les objets rituels observés sur l'habitation de DM005 sont distribués dans plusieurs secteurs du site, dans les troncs d'arbres et au pied des pans de murs.

Quelques objets avaient été observés sur le site BR74, particulièrement des restes de bougies allumées. Des récits de vie concernant le sentiment d'appartenance et attachement personnel ont été recueillis auprès du propriétaire qui habite à quelques mètres

---

60 Les activités rituelles exercées sur les ruines de l'Habitation Duplaa, situées au Quaretier Morin à une trentaine de kilomètres de Fort-Liberté, au contraire, révèlent la participation des gens venus de partout pour faire vénérer des esprits.

de ce lieu et a admis l'usage de ces ruines coloniales comme une place spirituelle. C'est une réappropriation de ces ruines coloniales avec lesquelles les usagers développent des rapports interactifs. Ce sont donc des rapports spirituels construits à partir des perceptions vis-à-vis de cette habitation coloniale comme reposoir des esprits invisibles capables de guérir des malades et de résoudre des problèmes économiques. Ces ruines ont, pour les usagers, des significations qui vont au-delà des valeurs archéologiques. C'est une sorte de valeur culturelle attachée à l'espace dans lequel ont vécu des ancêtres mis en esclavage, aujourd'hui utilisé comme lieu de vénération. La réutilisation de ces ruines coloniales révèle donc une forme d'attachement persistant suivant les nouvelles valeurs accordées à ces ruines.

Trois autres acteurs individuels ont été interviewés dans le but d'appréhender la valeur et la représentation des ruines des habitations coloniales du point de vue de l'expérience personnelle ou dans la vie de la communauté. Les récits de ces acteurs locaux ont permis de mettre en évidence les discours qui sont construits autour des ruines archéologiques coloniales réutilisées dans la région. Les thèmes relatifs aux valeurs économiques, symboliques, historiques sont généralement associés aux ruines archéologiques utilisées comme lieux de vénération, mais comme aussi des patrimoines historiques en voie de disparition qu'il faut protéger. L'aspect économique des vestiges de plantations coloniales peut être considéré à travers un double point de vue. D'une part, les croyants présument que les rituels autour des ruines peuvent aider à combler des besoins économiques ; d'autre part, les acteurs nourrissent l'idée que les anciennes habitations coloniales possèdent des jarres (Jarre de Provence/Biot) contenant des trésors cachés pendant la période coloniale. Dans ce sens, pour certains acteurs communautaires, protéger ces places est aussi l'espoir de découvrir dans le futur ces trésors cachés par des anciens colons. En effet, le deuxième aspect renvoie aux activités de pillage et à la destruction acharnée des sites dans les processus de recherche de ces trésors ou d'anciennes chaudières à sucre.

## 6.7. Conclusion

Les dynamiques d'occupations coloniales du nord d'Haïti prennent racine dans un projet global de colonisation, basée sur une économie d'élevage de bétail et de ressources minières instaurée par les Espagnols. Elles allaient être mises en œuvre à grande échelle par les colonisateurs français quelques décennies plus tard, après le dépeuplement des aménagements côtiers sous les ordres d'Antonio Osorio. La ville de Puerto Real, symbole d'une légitimation coloniale espagnole a été mise en avant pour soutenir les implantations pérennes au travers d'une politique de contrôle et d'exploitation, non seulement du paysage, mais également des habitants originels de l'île et des déportés africains.

Comme résultat du vaste projet de Nicolas Ovando, la fondation des villes côtières du nord de l'île était destinée à répondre à des besoins stratégiques, économiques et politiques du Royaume castillan afin de consolider une colonie forte et de pérenniser la mainmise sur les territoires colonisés. Les villes côtières avaient favorisé l'implication des commerces et des échanges illicites entre les habitants d'alors et les corsaires au profit d'une économie parallèle à la norme prônée par le royaume castillan. Si les Espagnols voulaient réduire à néant la ville de Puerto Real, c'est parce que l'extension



de ces réseaux illicites se perpétuait et les autorités étaient incapables de faire front à cette pratique. La fondation de Bayaha en 1578 avait impliqué les habitants de Puerto Real et d'autres venus de Montecristi ainsi que de Lares de Guahaba dans l'objectif de casser le lien au commerce illégal. Cela n'allait pas non plus permettre aux Espagnols de garder le contrôle systématique souhaité de la région. Le fait de « dévaster » les villes en 1605 a légitimé l'ouverture des voies stratégiques aux pirates français pour s'établir et défendre les territoires acquis. Avec la formation de la Compagnie française des Indes occidentales, les dynamiques d'occupation de l'espace à Saint-Domingue consistaient en la mise en œuvre d'un système colonial pérenne grâce au développement rapide des plantations agricoles. La distribution des parcelles de terre aux colons entraînait donc dans l'idée de transformer le paysage naturel pour en faire un nouveau paysage colonial, basé sur le système de la propriété privée. C'est une transformation radicale du paysage qui a engendré la création des frontières visibles entre les habitations, les lisières et les réseaux de communications dessinés par des routes coloniales, pour permettre l'exportation des produits cultivés et la circulation des personnes (chap. 7). Plusieurs plantations coloniales s'étaient érigées sur des anciens emplacements amérindiens qui s'étaient insérés dans des espaces côtiers et dans l'intérieur des terres. Ces activités sont donc archéologiquement définies comme des sites multi-composants (Chap 7). Elles correspondent aux différentes couches du paysage culturel qui témoignent des actions produites par divers groupes culturels au fil du temps. Ce sont des marqueurs sociaux et culturels déterminants que l'on peut analyser pour comprendre le choix décisif dans les établissements archéologiques. Par conséquent, les données archéologiques relatives aux sites amérindiens et coloniaux associés à des données historiques sont autant de preuves d'un paysage culturel en profonde mutation. Dans ce cas, les cultures matérielles du passé, produites sur place et celles importées en Haïti, soutiennent aussi des changements de longue durée. Les vestiges archéologiques, comme étant archives du sol, permettent non seulement de retracer, les établissements des peuples amérindiens impactés par le pouvoir colonial, mais matérialisent aussi les stratégies coloniales dans le processus de la mise en place des structures politiques, économiques et sociales.